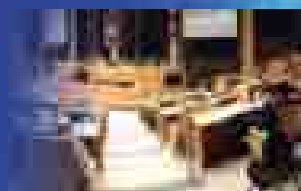
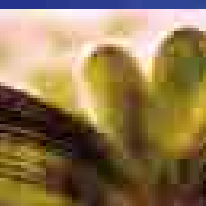


Rapport d'activités

2012



Comité Régional
d'Éducation pour la Santé
Provence - Alpes - Côte d'Azur

Rapport d'activités 2012



→ Sommaire

- 5 Éditorial
- 7 Faits marquants 2012
- 9 Le Bureau et l'équipe du CRES PACA
- 10 Les sigles
- 12 Le budget 2012
- 14 Zoom sur l'IREPS PACA
- 17 **PARTIE 1 - LES MISSIONS PERMANENTES**
- 18 *1 / Participation à la politique régionale de santé
- 20 *2/ Documentation
- 26 *3/ Communication

29 **PARTIE 2** - LES ACTIONS RÉALISÉES PAR LE CRES ET LES CODES DANS LE CADRE DE L'IREPS

30 *1/ Le pôle régional de compétences en éducation pour la santé

33 *2/ Les actions régionales avec les CoDES

41 **PARTIE 3** - LES ACTIONS THÉMATIQUES

42 *1/ Les Maisons régionales de santé

44 *2/ ICARS

45 *3/ OSCARS

47 *4/ Santé et alimentation

48 *5/ Éducation thérapeutique du patient

50 *6/ Colloque "Obésité et maladies chroniques associées"

51 *7/ Colloque "Inégalités de santé environnementale"

52 *8/ Vaccination

56 *9/ Santé des jeunes en insertion professionnelle

57 *10/ Magnet santé

58 *11/ Animation, régionale des Ateliers santé ville (ASV)

60 **ANNEXES**



→ **Éditorial**

Animation et
coordination

Animation et coordination

Le CRES PACA assure de nombreuses missions dont l'une a vu en 2012 une réelle évolution ; il s'agit de la mission d'animation et de coordination.

Le CRES assure historiquement et dans le cadre de l'IREPS l'animation du réseau régional des comités d'éducation pour la santé. Cette activité fait l'objet d'une charte annexée aux statuts du comité.

Depuis 2004, le CRES anime et coordonne le Pôle régional de compétences en éducation pour la santé mis en place avec le soutien de l'INPES. Le pôle, qui s'appuie sur l'IREPS, développe chaque année de nouveaux partenariats et, en 2012, il s'est ouvert aux acteurs de la santé environnementale.

Avec l'ARS, le CRES co-anime la semaine européenne de la vaccination et relaie ainsi la campagne nationale. Cette année, 88 structures se sont mobilisées et 100 actions ont été mises en œuvre. Les partenariats se diversifient et les professionnels libéraux sont de plus en plus impliqués.

En 2012, le CRES anime, pour la troisième année, les ateliers santé ville de la région PACA. Un réseau très dynamique qui s'est doté cette année d'une plateforme nationale à laquelle le CRES participe.

Avec l'ARS, le CRES co-anime les 33 villes actives PNNS de la région PACA. Des temps d'échanges de pratiques sont organisés deux fois par an et un espace leur est réservé sur notre site internet.

Renforcer les connaissances et les compétences par des temps d'échanges et la création d'outils communs, tel est le rôle d'animation et de coordination que le CRES a assuré tout au long de l'année 2012 avec le soutien et la confiance renouvelés de l'ARS, l'INPES, le Conseil régional et la Ville de Marseille.

Zeina Mansour
Directrice du CRES PACA



→ **Faits marquants 2012**

→ Faits marquants 2012

> Février 2012

- Création du "Fil à fil", nouvelle lettre électronique en santé environnementale.

> Avril 2012

- Mise en œuvre d'une centaine d'actions de sensibilisation et d'information en région dans le cadre de la Semaine européenne de la vaccination.

> Mai 2012

- Le CRES soutient le dispositif des maisons régionales de la santé du Conseil régional
- Création de l'outil Oscars pour les programmes d'éducation thérapeutique du patient en PACA.

> Juin 2012

- La région Guadeloupe rejoint Oscars
- Rencontre annuelle des contributeurs de Bib-Bop les 21 et 22 juin.

> Septembre 2012

- Mise en ligne d'ICARS, Infocentre des activités régionales de santé, site dédié au Projet régional de santé
- Colloque "obésité et maladies chroniques" au Conseil régional
- La région Bretagne rejoint Oscars.

> Octobre 2012

- Table-ronde régionale des acteurs des ateliers santé ville
- Mise en ligne du répertoire des acteurs de la santé environnementale, "les Profils du filin" (48 organismes)
- Évolution de l'outil Magnet santé qui propose un module "nutrition et activité physique".

> Décembre 2012

- Lancement d'une nouvelle version de Bib-Bop
- La région Bourgogne rejoint Oscars.

The background of the slide features a close-up, slightly blurred image of interlocking mechanical gears. One gear is a vibrant red, while the others are a muted brown. Below the gears, a portion of a white computer keyboard is visible, with several keys clearly identifiable. The overall color palette is warm, dominated by the browns and reds of the gears.

→ Le bureau et l'équipe du CRES PACA

→ Le bureau et l'équipe du CRES PACA

Le Bureau

PRÉSIDENT DU CRES

Pr Jean-Marc Garnier,
PU-PH, AP-HM, Marseille

VICE-PRÉSIDENT

Pr Roland Sambuc,
*PU-PH, Laboratoire de santé publique,
Faculté de Médecine, Marseille*

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Joëlle Durant,
*Infirmière conseiller technique auprès
du Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille*

TRÉSORIER

Dr Martine Boyer,
Médecin de PMI, Conseil général 13

L'équipe permanente

Zeina Mansour,

Directrice et conseiller en méthodologie

Lisbeth Fleur,

Responsable de la communication

Nathalie Cornec, Gaëlle Lhours et Stéphanie Marchais,

Documentalistes

Élisabeth Moreira,

Aide-documentaliste

Sarah Vernier, Virginie Bolin et Bernadette Baudet

Chargées de projet

Benoît Saugeron

Chargé de projet – Formateur

Jacqueline Rius,

Secrétaire



→ Les sigles

ADBS : Association des professionnels de l'information et de la documentation

AP-HM : Assistance Publique-Hôpitaux de Marseille

ARS : Agence régionale de santé

ASV : Atelier santé ville

BDSP : Banque de données en santé publique

BEH : Bulletin épidémiologique hebdomadaire

BIB-BOP : Base de données bibliographiques – Base d'outils pédagogiques

CAMIEG : Caisse d'assurance maladie des industries électriques et gazières

CDAG : Centre de dépistage anonyme et gratuit

CFA : Centre de formation des apprentis

CoDES : Comité départemental d'éducation pour la santé

CREAI : Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées

CRES : Comité régional d'éducation pour la santé

CRPV : Centre de ressources politique de la ville

CRSA : Conférence régionale de la santé et de l'autonomie

CYPRES : Centre d'informations pour la prévention des risques majeurs.

DIRECCTE : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

→ Les sigles

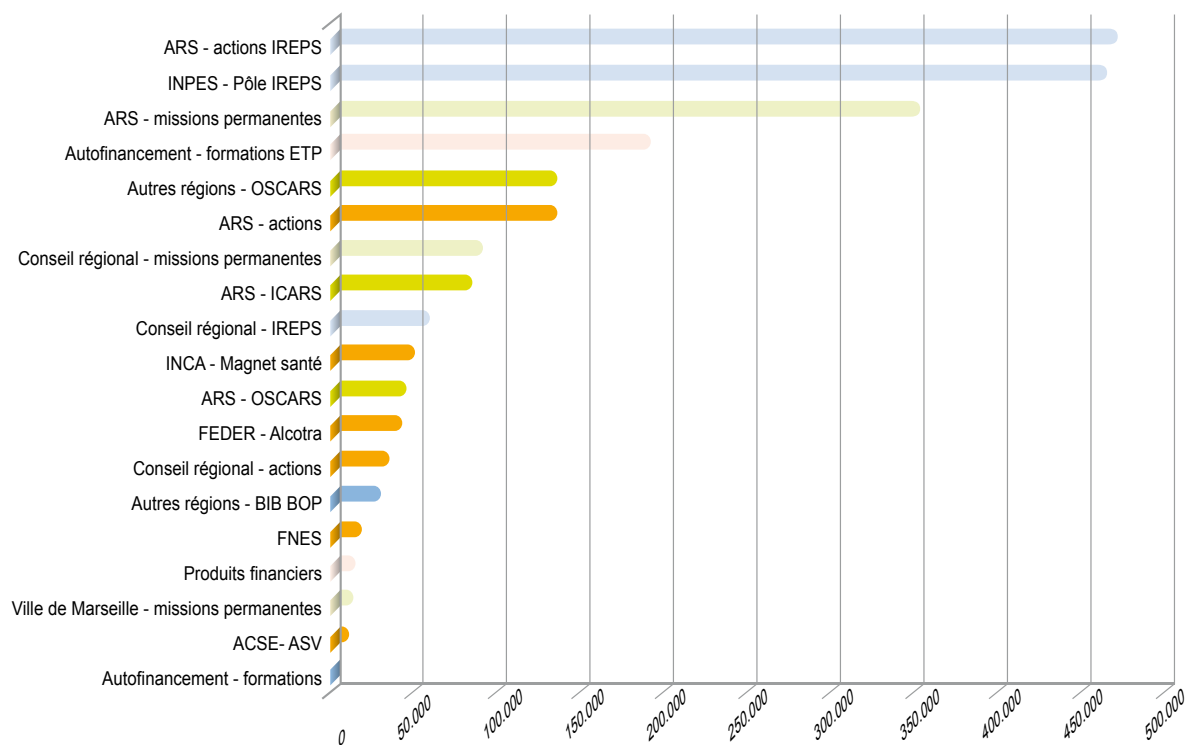
DRJSCS : Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
EHESP : Ecole des hautes études en santé publique
EPS : Education pour la santé
EPSP : Espace partagé de santé publique
ETP : Education thérapeutique du patient
FNADT : Fonds national d'aménagement et de développement du territoire
FNES : Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé
HAS : Haute autorité de santé
HCSP : Haut Conseil de la santé publique
ICARS : Info centre des activités régionales de santé
IFSI : Institut de formation en soins infirmiers
IMF : Institut méditerranéen de formation et recherche en travail social
INCA : Institut national du cancer
INPES : Institut national de prévention et d'éducation pour la santé
IPCD : Initiative sur le partage des connaissances et le développement des compétences
IREPS : Instance régionale en éducation et promotion de la santé
IRTS : Institut régional du travail social
IVG : Interruption volontaire de grossesse
MFPF : Mouvement français pour le planning familial
MILDT : Mission interministérielle de la lutte contre la drogue et la toxicomanie
MRS : Maison régionale de santé
MSA : Mutualité sociale agricole
NPDC : Nord-Pas-de-Calais
OMS : Organisation mondiale de la santé
ORS : Observatoire régional de la santé
OSCARS : Observation et suivi cartographique des actions régionales de santé
PACA : Provence-Alpes-Côte d'Azur
PMI : Protection maternelle et infantile
PNNS : Programme national nutrition santé
PNSE : Plan national santé environnement
PRAPS : Programme régional d'accès à la prévention et aux soins des publics précaires
PRS : Projet régional de santé
PRSE : Plan régional santé environnement
PRST : Plan régional santé au travail
SENS : master Société, environnement et enjeux sanitaires
SGAR : Secrétariat général pour les affaires régionales
SPIDOC : Réseau Info-Doc Prévention et promotion santé
SRP : Schéma régional de santé
STAPS : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
URPS : Union régionale des professionnels de santé



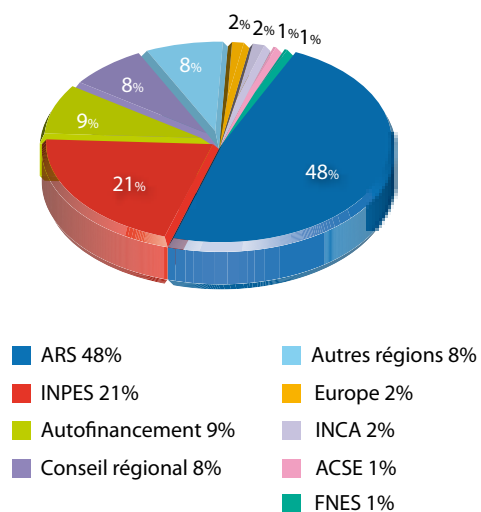
→ Le budget 2012

→ Le budget 2012

Financement par actions et financeurs



Répartition des financements par financeurs





→ Zoom sur l'IREPS PACA

(Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé)

→ Zoom sur l'IREPS PACA

(Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé)

En 2012, le CRES anime le pôle de compétences régional en éducation pour la santé dans le cadre de l'IREPS PACA.

Des activités collectives de l'IREPS PACA sont financées par l'ARS et le Conseil régional. Les actions soutenues par l'ARS sont :

- a] Programme à destination des structures chargées de la distribution de l'aide alimentaire,
- b] Programme d'information à la sexualité et de prévention du VIH et autres infections sexuellement transmissibles, dans les établissements accueillant des personnes atteintes de handicap mental,
- c] Programme régional de prévention du mélanome,
- d] Formation de personnes-relais au dépistage des cancers dans les établissements et services pour personnes handicapées – Étude de l'accès au dépistage des personnes en situation de handicap,
- e] Programme de prévention du surpoids et de l'obésité auprès des jeunes de la région PACA en milieu extrascolaire,
- f] Programme de formation au repérage de la crise suicidaire
- g] Sensibilisation des professionnels-relais à la prise en compte des questions de sexualité et de contraception chez les jeunes

Le Conseil régional soutient un programme d'éducation à la vie sexuelle et affective des jeunes de 16 à 25 ans dans des ETAPS.



Les missions permanentes

- **1**- Participation à la politique régionale de santé
- **2**- Documentation
- **3**- Communication

→ 1b Les missions permanentes

➤ 1 - Participation à la politique régionale de santé

Financeurs :
ARS, Conseil régional,
Ville de Marseille

a) Participation à la concertation et à l'information dans le domaine de l'éducation pour la santé en lien avec les responsables institutionnels de la région, des départements, des CoDES et des partenaires concernés

Contenu de l'activité : participer aux instances ainsi qu'aux manifestations qui s'appuieraient sur une démarche d'éducation pour la santé et contribueraient à son développement dans la région.

Public concerné : acteurs institutionnels et associatifs des champs de l'éducation, du sanitaire et du social de la région, les CoDES ainsi que les médias des six départements de la région PACA.

→ Le CRES est membre actif de la **CRSA et de sa Commission spécialisée prévention** dont il assure la vice-présidence.

La directrice du CRES a participé aux travaux de la **CRSA** et notamment aux **séances plénières** :

- 14 mai : avis sur le zonage infirmier
- 6 juillet : intervention du Pr Rochond sur le thème de la nouvelle santé publique ; adoption de l'avis sur le rapport de la CRSA "l'évaluation des conditions dans lesquelles sont appliqués et respectés les droits des personnes malades et des usagers du système de santé, de l'égalité d'accès aux services de santé et de la qualité des prises en charge".
- 8 novembre : Dépenses de santé - Présentation de la ventilation des moyens 2011 et perspectives, Présentation de l'état des prévisions de recettes et de dépenses du Fonds d'Intervention Régional, Présentation sur les inégalités sociales de santé, Adoption du rapport d'activité 2011-2012 de la CRSA.

La directrice du CRES a participé aux travaux de la **Commission spécialisée prévention** ; plusieurs structures ont été auditionnées sur la politique et les actions de prévention de l'assurance maladie : Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail, Régime Social des Indépendants, Mutualité Sociale Agricole, mutualité.

Un groupe de travail réuni le 14 décembre a émis des demandes d'approfondissement ainsi que des propositions qui seront soumises à l'approbation de la CRSA en 2013.

→ La directrice du CRES a participé aux travaux de la **Commission spécialisée prévention, éducation et promotion de la santé du Haut Conseil de la Santé Publique**. La Commission s'est réunie à huit reprises en 2012 et un avis sur la santé à l'école a été émis.

La directrice du CRES a également participé à la réunion de restitution du groupe Evaluation du HCSP qui a porté sur l'évaluation des Plans mis en œuvre.

→ Le CRES a participé à l'ensemble des travaux de la **Commission régionale recherche et développement en santé publique** et de son **comité d'organisation** des séminaires. Il a ainsi assisté aux réunions, participé à l'organisation des 2 séminaires 2012, co-animé un atelier portant sur le parcours de vie au séminaire du 26 juin et signé le Protocole d'accord entre l'ARS, l'IPCDC, l'EPSP et le CRES (2012-2015). Avec ses partenaires, le CRES a ébauché un projet de création de modules de formations en ligne.

→ Le CRES a participé à l'ensemble des travaux des différentes instances mises en place par l'**ARS dans le cadre de la vaccination**. Il a, à ce titre, reçu une dotation spécifique pour assurer la co-animation de la semaine de la vaccination aux côtés de l'ARS.

→ Le CRES a participé aux travaux de la **Commission de suivi du Projet régional de santé**.

→ Le CRES a participé aux travaux du **Comité technique régional des dépistages des cancers** et, en particulier, à ceux portant sur les indicateurs ainsi qu'au **comité de pilotage de l'évaluation**. Il a fait des propositions à l'issue de la publication du rapport d'évaluation.

→ Le CRES a participé à la première réunion du **Comité de pilotage régional PNNS/Plan Obésité de l'ARS**.

→ Le CRES a participé aux travaux du **Comité de pilotage maladies chroniques de l'ARS** et a présenté le guide d'autoévaluation de l'HAS au séminaire portant sur l'éducation thérapeutique du patient organisé par l'ARS à la Baume-les-Aix le 16 octobre 2012.

→ Le CRES a participé aux réunions de **présentation de la mise en œuvre du PRSE à la Préfecture**. Le CRES a été sollicité par l'INCA à participer, en tant que rapporteur, à l'appel à candidatures **"Soutien aux études et actions pour améliorer la prévention, le dépistage et la détection précoce des cancers"**.

→ 1 Les missions permanentes

➤ 1 - Participation à la politique régionale de santé

b] Dispositif régional d'accès à la contraception pour tous

Financier :
Conseil régional PACA

Par le vote du 24 juin 2011, le Conseil régional s'est engagé en faveur de l'autonomie et de l'émancipation des jeunes en leur permettant l'accès à la contraception dans les meilleures conditions d'information, de conseil et d'accompagnement. Pour rappel, plus de 40% des IVG pratiquées en région PACA concernent des femmes de moins de 24 ans.

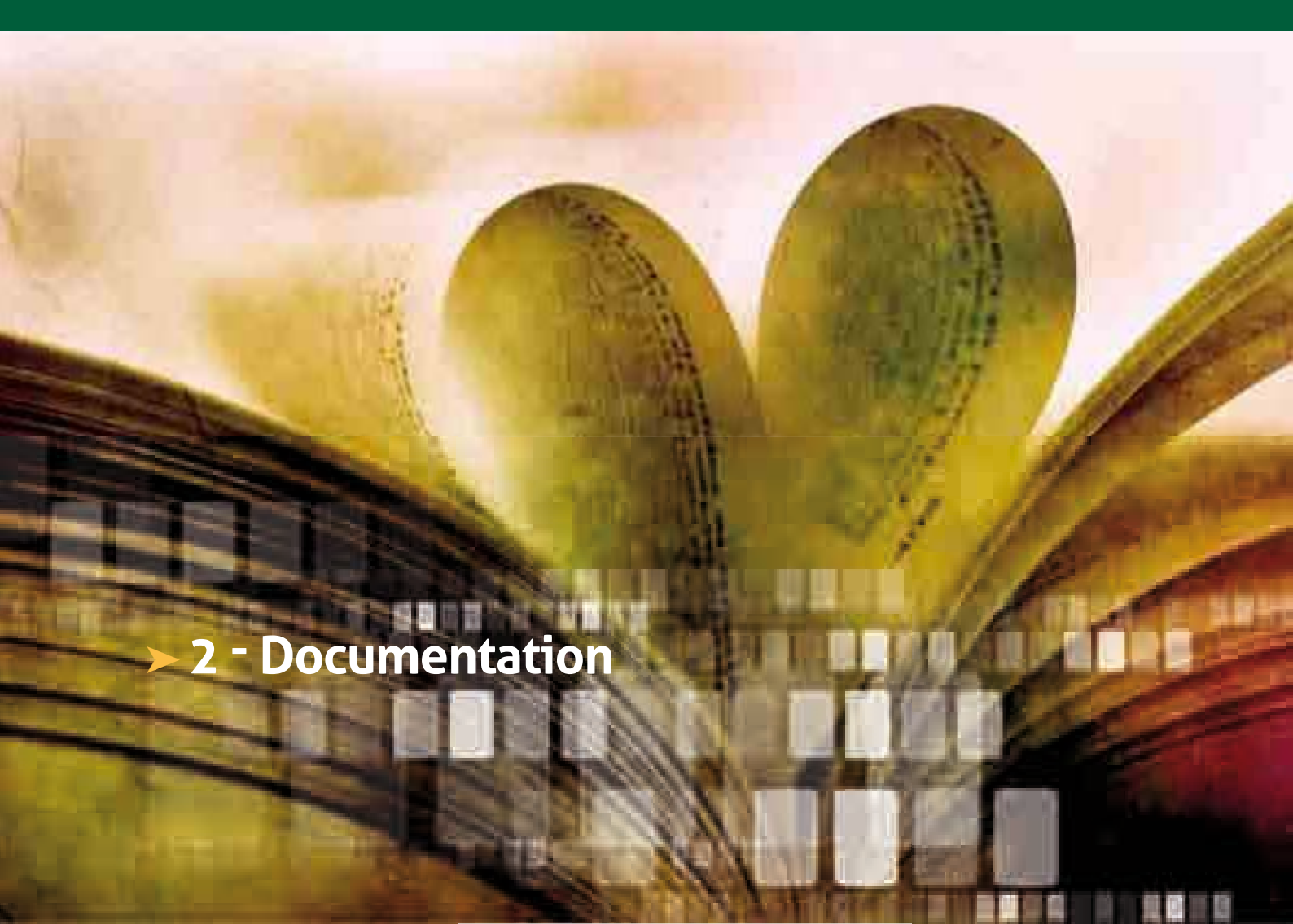
La Région a souhaité initier trois axes de réflexion :

- La mise en réseau et la formation de professionnels de santé pour faciliter l'accès à la contraception
- L'information et l'amélioration des outils de communication
- Les moyens de garantir un accès gratuit et anonyme à la contraception

En octobre 2011, sous la présidence de Michel Vauzelle, un comité de pilotage a été installé et trois groupes de travail ont été présentés.

L'animation du groupe de travail portant sur l'axe 1 **Mise en réseau et formation** a été confiée à Zeina Mansour du CRES et au Pr Florence Bretelle de l'APHM.

Ce groupe de travail a réalisé **un état des lieux** de la formation à la contraception des professionnels médicaux et paramédicaux et rédigé **un référentiel** visant à améliorer la formation initiale et continue des médecins, infirmiers, sages-femmes et pharmaciens.



➤ 2 - Documentation

➤ 2 - Documentation

Le centre de ressources documentaires

Le centre de ressources du CRES PACA est un centre de ressources généraliste en éducation pour la santé et santé publique. Il s'est enrichi en 2008 d'un axe important en éducation thérapeutique du patient et propose depuis 2011 un fonds documentaire en santé environnementale.

Le centre de ressources documentaires est ouvert au public du lundi au vendredi, de 13h00 à 17h00 et sur rendez-vous le matin.

L'activité documentaire s'est articulée en 2012 autour de plusieurs missions.

a] Mise à disposition des utilisateurs d'un fonds documentaire

→ Le fonds documentaire

En 2012, le fonds documentaire se compose de :

- 65 abonnements à des revues, 4916 articles analysés
- 3240 monographies, rapports, thèses, actes de colloque, usuels
- 1455 fichiers électroniques indexés.

Le centre de ressources documentaires poursuit sa politique d'acquisition généraliste en éducation pour la santé tout en privilégiant les thèmes développés par les programmes régionaux de santé publique relatifs aux comportements de santé.

Un fonds documentaire spécialisé en éducation thérapeutique du patient a été constitué. Il comprend 1167 références, dont 135 saisies en 2012.

Depuis 2011, un fonds documentaire en santé environnementale est proposé, 274 documents sur ce thème ont été traités et mis à disposition des utilisateurs du centre de ressources cette année.

Selon une politique documentaire définie lors de la création du centre de ressources du CRES, sont exclues les thématiques sida et hépatites, dépendances, d'autres centres de ressources traitant déjà ces domaines. De même, les brochures et outils pédagogiques de l'INPES sont proposés en consultation, la diffusion restant du ressort des CoDES. Les outils pédagogiques hors INPES sont recensés et collectés, à titre d'exemple, afin d'être présentés aux utilisateurs.

→ La base de données bibliographiques

Fin 2012, la base de données du CRES est riche de 8156 références bibliographiques.

→ Les demandes

En 2012, 353 demandes d'information ont été adressées aux documentalistes du CRES.

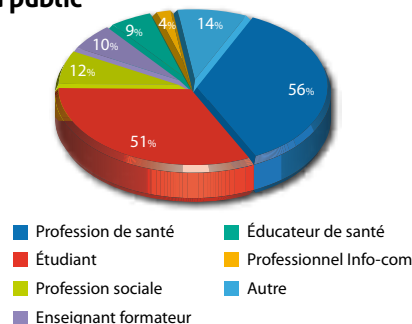
CHIFFRES-CLÉS :

- **8 156** références bibliographiques
- **353** demandes d'information

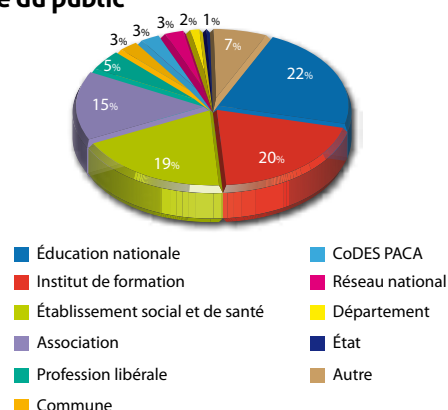
L'accueil est individuel et parfois collectif ; par exemple, le CRES a accueilli des étudiants en master I SENS d'Aix-Marseille II, le 16 octobre 2012, afin de leur présenter le centre de ressources et leur permettre de faire des recherches documentaires. De la même façon, des étudiants en formation d'assistant de service social à l'IMF en deuxième année ont été accueillis le 8 mars 2012.

En 2012, 203 prêts de documents ont été effectués.

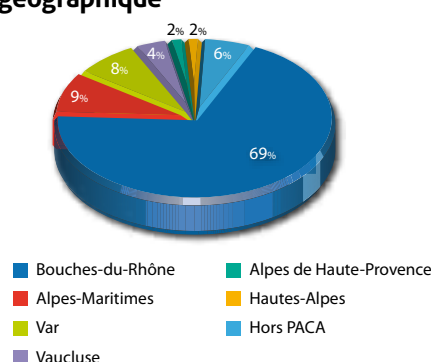
Profil du public



Origine du public



Origine géographique



→ 1 Les missions permanentes

➤ 2 - Documentation

b] Réalisation de produits documentaires

→ Produits élémentaires

Ce sont essentiellement la **liste des revues** mise à jour régulièrement et la **liste des nouvelles acquisitions**. Les nouvelles acquisitions du CRES sont envoyées mensuellement, par courrier électronique, à **207 destinataires** inscrits.

→ Sélection bibliographique

En soutien aux activités du CRES (formation, études...), les documentalistes réalisent des sélections bibliographiques et des dossiers documentaires.

→ Dossier documentaire

Des dossiers documentaires ont été réalisés à l'intention des participants du colloque du 21 septembre 2012 sur le thème "Obésité et maladies chroniques associées".

→ Stands

Afin de faire connaître ses ressources documentaires, le CRES propose des stands de documentation à l'occasion de colloques ou de manifestations :

- Colloque Horizons et Santé le 11 octobre 2012 à Nice
- Colloque "Obésité et maladies chroniques associées" le 21 septembre 2012 à Marseille

→ Priorités santé

Les documentalistes ont réalisé une sélection bibliographique pour la rubrique "Espace CRES" du bulletin Priorités Santé qui a porté respectivement sur :

- "Inégalités sociales de santé" (n°35)
- "Santé mentale" (n°34)
- "Les Maisons régionales de santé" (n°33)

→ Site Internet du CRES :

<http://www.cres-paca.org>

Le site Internet du CRES propose un accès à la base de données bibliographiques du CRES, Bib-Bop. L'ensemble du site est actualisé en permanence.

La documentation est présente de façon transversale à chaque rubrique : actualité du programme, zoom sur (sélection de documents électroniques), coup de cœur (sélection de documents de références disponibles au centre de documentation du CRES), nouvelles acquisitions, liens internet (sélection de sites), des requêtes automatiques dans Bib-Bop, une requête automatique pour lister les articles de Priorités Santé. Les documentalistes du CRES participent à l'élaboration d'une lettre électronique mensuelle, soit 10 lettres en 2012.

c] Réalisation d'une veille documentaire

Depuis 2006, le CRES PACA accompagne le Plan régional de santé publique 2005-2009 d'une veille

documentaire permanente sur douze de ses programmes. Le CRES a poursuivi son activité de veille documentaire en adaptant sa diffusion au Projet régional de santé tout en réfléchissant à l'élaboration de nouveaux outils. En 2012, 16 diffusions sélectives de l'information ont été envoyées à 1144 destinataires. En outre, les documentalistes du CRES ont contribué à la structuration et à l'alimentation de la lettre "Marseille et santé mentale" n°5 (octobre 2012) réalisée par la Direction de la santé publique de la Ville de Marseille.

Dans le cadre du programme "Mieux manger au lycée" de la délégation santé et alimentation du Conseil régional, les documentalistes du CRES produisent une veille documentaire spécifique pour les équipes concernées par la restauration au lycée. Elle porte sur la restauration de qualité, l'équilibre alimentaire et le comportement alimentaire des adolescents, les circuits courts, l'alimentation bio, les mesures de prévention du gaspillage alimentaire...

d] Être un pôle de référence régional et national en éducation pour la santé

→ FNES

Axe Ressources documentaires de la FNES

Après trois ans de coordination nationale dans le cadre de la convention FNES-INPES 2007-2009 et dix ans d'animation des documentalistes des IREPS par le CRES PACA, le CA de la FNES a décidé en septembre 2011 de restreindre cette activité à la mise à jour, l'animation et l'alimentation de la rubrique "Ressources documentaires" sur le site de la FNES. Le CRES PACA a accepté de suivre cet objectif dans le cadre d'une convention avec la FNES signée en novembre 2011.

La rubrique "Ressources documentaires" du site de la FNES donne accès à trois outils :

- Le catalogue commun des périodiques disponibles dans le réseau
- Une base de données des produits documentaires accessibles dans le réseau
- Un outil de veille nationale collaborative composé de trois blogs de veille sur, respectivement, la promotion de l'activité physique et sportive, l'éducation du patient et les productions du réseau en termes de publication ou d'activités.

La mise à jour des ressources est assurée par les documentalistes des IREPS. Une campagne de communication a été rédigée et mise en œuvre dans le



→ Les missions permanentes

➤ 2 - Documentation

courant du premier semestre 2012 avec la réalisation d'une brochure de valorisation des outils diffusée aux membres du réseau et aux acteurs de la promotion de la santé.

Une rencontre des documentalistes du réseau a été organisée par la FNES le 6 décembre 2012. Nathalie Cornec a présenté l'historique de la coordination nationale de la mission documentaire et les activités réalisées de 2001 à 2012.

→ SPIDOC

L'INPES et la FNES ont organisé une réunion d'information sur SPIDOC, le 23 novembre 2012 à laquelle Nathalie Cornec a participé.

→ Réseau des documentalistes sanitaires et sociales

Le CRES a participé à la réunion des documentalistes du secteur sanitaire et social le 16 avril 2012 organisé par l'IRTS PACA Corse.

→ ADBS – délégation Provence-Alpes (association des professionnels de la documentation)

Nathalie Cornec, en tant que déléguée régionale, organise le cycle de conférences sur la culture de l'information, dans le cadre de "Marseille, capitale européenne de la culture 2013". Trois conférences ont eu lieu en 2012 sur "L'Internet change-t-il l'organisation du monde ?".

e] Contribuer à la professionnalisation des pratiques documentaires dans les CoDES

→ Des réunions de travail mensuelles animées par le CRES

Financeurs :
ARS, INPES

Tous les mois, les chargés de documentation et les documentalistes des CoDES et du CRES se réunissent afin d'améliorer la qualité des services documentaires.

→ En 2012, les réunions de travail ont porté sur les travaux suivants :

- Bib-Bop : suivi, alimentation et développement
- Mise à jour des tables "thèmes" et "publics" de Bop
- Travail sur les critères de sélection des documents dans Bib et/ou dans Bop
- Démarche qualité de la mission documentaire régionale
- Critères qualité des produits documentaires
- Mise à jour du catalogue commun des périodiques des comités
- Mise à jour des ressources documentaires accessibles sur le site de la FNES : catalogue des périodiques, base des produits documentaires
- Mise à jour de la liste de recommandations d'outils

pédagogiques en éducation thérapeutique du patient

- Mise à jour de la liste de références sur les compétences psychosociales pour aider à la constitution d'un fonds documentaire

→ Accompagnement du traitement documentaire des CoDES

Les documentalistes du CRES contribuent au développement des fonds documentaires des CoDES par un accompagnement du désherbage et de l'indexation.

f] Bib-Bop en 2012

Financeurs :
ARS, INPES, autres IREPS

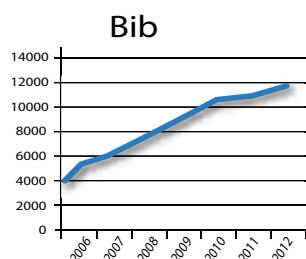
CHIFFRES-CLÉS :

- **11 811** notices dans Bib et 2 377 notices dans Bop
- **28 175** visites et 15 021 visiteurs

L'évolution de Bib-Bop

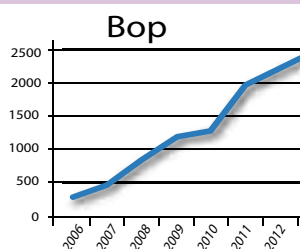


La courbe de croissance de Bib



De 3915 à 11811 notices
En 2010 : + 1594 notices
En 2011 : + 1588 notices
En 2012 : + 1483 notices

La courbe de croissance de Bop



De 273 à 2377 notices
En 2009 : + 286 notices
En 2010 : + 153 notices
En 2011 : + 696 notices
En 2012 : + 437 notices

➤ 2 - Documentation

→ Connexions à Bib-Bop en 2012

- 28 175 visites pour l'ensemble du site
- 15 021 visiteurs uniques
- Temps moyen passé sur le site : 9 mn et 41 secondes
- 3 696 recherches effectuées dans Bop
- 2 767 recherches effectuées dans Bib

→ Un projet inter-régional

Fin 2012, Bib-Bop permet de mutualiser les ressources documentaires de 6 IREPS des régions PACA, Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Franche-Comté et Haute-Normandie. Ce qui représente 31 centres de documentation qui peuvent être des centres régionaux, des centres départementaux et des centres des antennes des IREPS :

- Dans 2 bases de données partagées et enrichies collectivement
 - Bib, la base bibliographique spécialisée en éducation et promotion de la santé, riche de 11 811 notices (saisies dont 11 684 sont visibles pour l'internaute)
 - Bop, la base d'outils pédagogiques, riche de 2 377 notices (saisies dont 2 174 sont visibles pour l'internaute)
- Par une démarche de professionnalisation des pratiques et une coordination des activités documentaires dans les régions
- Grâce au financement de l'INPES dans le cadre des pôles de compétences et de l'ARS dans certains contextes régionaux. Par exemple, l'ARS PACA finance la base de données Bib pour sa région.

g] Soutien à la plateforme régionale "Éducation thérapeutique du patient"

CHIFFRES-CLÉS :

- **1 837** inscrits à la veille documentaire thématique
- **34%** d'augmentation des recherches documentaires traitées sur la thématique

Le CRES, membre du Comité technique régional des maladies chroniques, participe à la plateforme d'éducation thérapeutique mise en place par l'Agence Régionale de Santé. L'activité s'appuie sur le pôle régional de compétences en éducation pour la santé animé par le réseau CRES CoDES.

Le fonds documentaire s'est enrichi en 2012 de 135 références : ouvrages, articles, rapports, dossiers, revues scientifiques et professionnelles spécialisées.

54 recherches documentaires sur la thématique ont été reçues et traitées.

Dans le cadre de la valorisation des ressources disponibles, un stand de présentation du fonds documentaire a été proposé aux participants du colloque Horizons et Santé du 11 octobre 2012 à Nice.

Par ailleurs, tout acteur concerné par l'éducation thérapeutique du patient peut bénéficier de la veille documentaire. Elle comporte 1837 inscrits et a été diffusée 5 fois au cours de l'année 2012. Cette veille alimente également le blog "30 minutes de veille par jour" de la FNES sur l'éducation thérapeutique du patient : http://veille.fnes.fr/education_patient/.

L'espace Education thérapeutique du patient, accessible sur le site du CRES, a été enrichi, grâce à la veille, de 40 renseignements (actualité, acquisitions, sitographie). Il a été consulté 4654 fois soit une augmentation de 31% par rapport à 2011.

En 2012, le répertoire des formations a été mis à jour : 48 structures ont été contactées.

D'autre part, Stéphanie Marchais, documentaliste chargée de l'éducation thérapeutique du patient, est intervenue le 9 février à Nice sur "La recherche documentaire en ETP", dans le cadre du Diplôme Universitaire Éducation du patient et maladies chroniques. Cette formation a bénéficié également aux étudiants du Master Santé publique et ingénierie des systèmes de santé de la faculté de médecine de la Timone à Marseille le 27 février 2012.

À l'occasion de ces interventions, la totalité des 41 participants se sont vus remettre une liste de références bibliographiques sur l'éducation thérapeutique du patient.

En parallèle, tous les participants aux formations en éducation thérapeutique du patient organisées par le CRES bénéficient d'une présentation du service documentaire thématique et d'une initiation à la recherche : 12 interventions se sont déroulées dans les locaux du CRES et 6 dans la région. 302 dossiers documentaires ont été distribués dans ce cadre.

De plus, le CRES a participé également à la création du diplôme interuniversitaire Education du patient, avec les facultés de médecine de Marseille et de Nice et de ses homologues des régions Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, Auvergne.

La directrice du CRES est membre du Conseil scientifique mis en place, dans le cadre de l'éducation thérapeutique en formation médicale continue, par l'IREPS Languedoc-Roussillon.

→ 1b Les missions permanentes

➤ 2 - Documentation

h] Un fonds documentaire en santé et environnement

Financeurs :
ARS, PRSE PACA et DREAL

CHIFFRES-CLÉS :

- **4 006** connexions au Filin en 2012
- **2 805** visiteurs uniques

Action "Créer un fonds documentaire en santé-environnement"

→ Contexte

Dans le cadre de l'action 10 "Promouvoir et partager l'information en santé-environnement" Projet 10.1.2.5 "Créer un fonds documentaire en santé-environnement" du Plan Régional Santé Environnement PACA 2009-2013, le Centre d'information pour la prévention des risques majeurs (Cyprès) et le CRES PACA ont été désignés en 2010 pour constituer un fonds documentaire spécifique permettant un accès aux connaissances scientifiques nécessaires à la compréhension des enjeux sanitaires, environnementaux, économiques et sociaux d'aujourd'hui et de demain.

→ Mise en œuvre du projet

Dans la continuité des années 2010 et 2011, le CRES PACA et le Cyprès ont renouvelé le dépôt, dans le cadre de l'appel à projets 2012, d'un dossier concernant la santé et l'environnement qui répond à l'action 10.

→ En 2011

- **Le Filin :**
<http://www.lefilin.org>

en 2012

- **le Fil-à-fil**

• et les Profils du Filin

Le Filin continue à être quotidiennement alimenté, grâce à une veille mise en œuvre par les documentalistes du CRES et du Cyprès. 470 articles avaient été postés au 31 décembre 2012 depuis la création du Filin, en mai 2011. Une page Agenda a été ajoutée en 2012 avec un rappel des 3 prochaines dates sur la page d'accueil. Le nuage de tags a été raccourci pour une meilleure lisibilité.

Une nouvelle lettre électronique thématique et trimestrielle, intitulée le "Fil-à-fil" a été créée. Le Fil-à-fil propose une sélection de documents disponibles dans les centres de ressources du CRES PACA et du CYPRES, un focus sur un ouvrage, un site Internet, un acteur, une action. Le premier numéro sur la qualité de l'air intérieur a été envoyé le 10 février 2012 à 2374 destinataires. 3 autres numéros ont été réalisés et diffusés en 2012 sur les thèmes : "Bruit et santé", "Les perturbateurs endocriniens", "Ville, urbanisme et santé". Ils sont également accessibles sur une page dédiée du Filin.

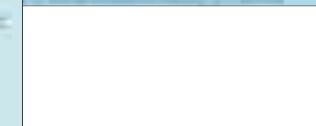
Le CRES poursuit les acquisitions nécessaires à l'enrichissement d'un fonds documentaire dédié à la santé environnementale. Les références de ces documents sont accessibles via la base bibliographique mutualisée du CRES, Bib-Bop, les derniers documents traités sont signalés, chaque mois, dans la rubrique Environnement de la liste électronique des dernières acquisitions du CRES. En 2012, 274 documents ont été traités en santé environnementale.

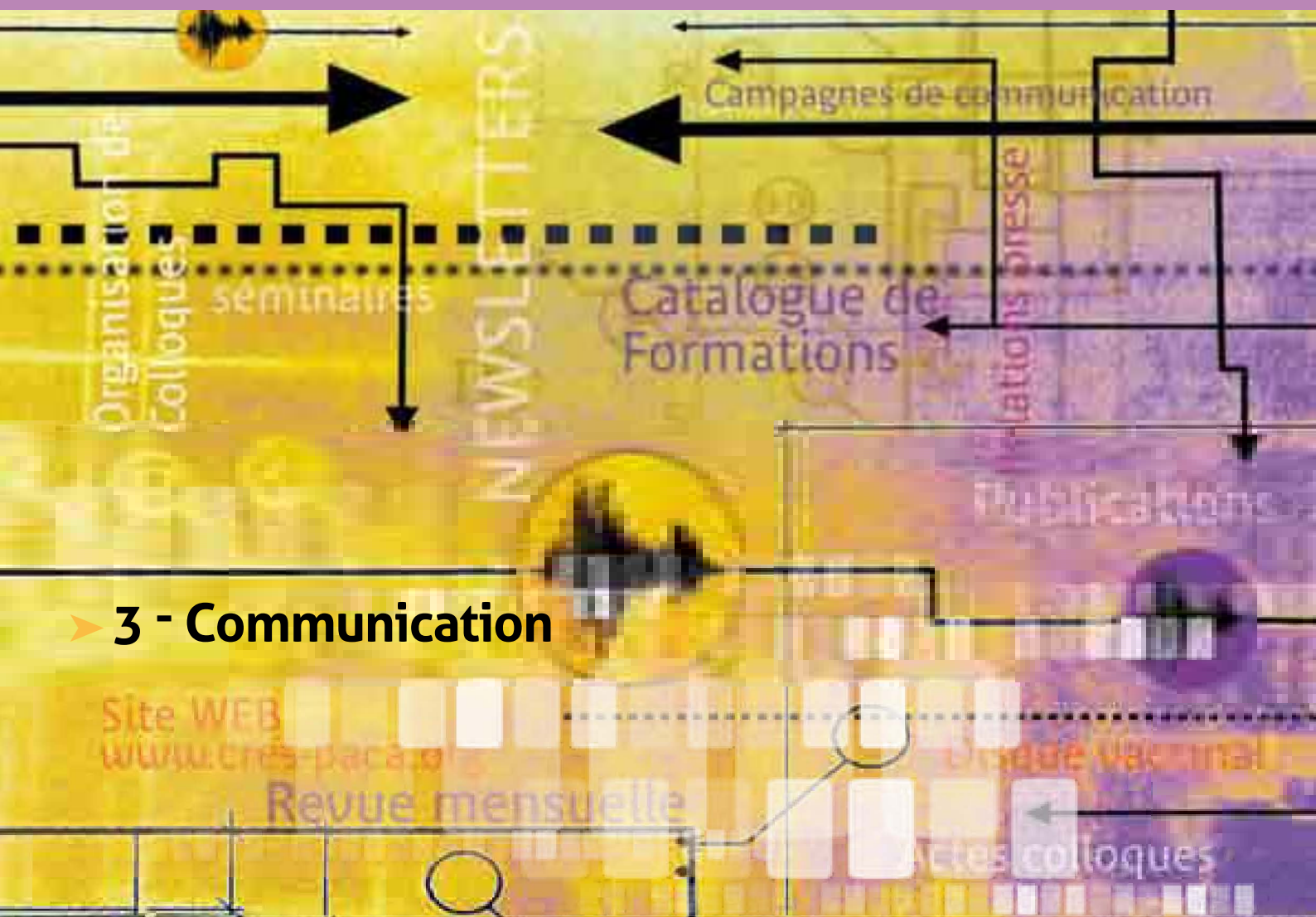
Le troisième axe a pour objectif de mieux connaître les acteurs de la région pouvant être référents en santé environnementale. À cette fin, le CRES et le Cyprès ont réalisé un répertoire des acteurs en santé environnementale de la région, accessible sur une page du Filin, intitulé "Les Profils du Filin". 48 organismes y sont référencés.

En perspective, en 2013, outre la poursuite des activités réalisées en 2011, le CRES et le Cyprès mettent en place une interface de recherche documentaire permettant aux internautes d'accéder à leurs ressources bibliographiques par une porte d'entrée unique.

→ Fréquentation du Filin 2012

4066 visites dont 2805 visiteurs uniques.





→ 1b Les missions permanentes

Financiers :
ARS PACA, Conseil régional,
Ville de Marseille, INPES

➤ 3 - Communication

Faire connaître le CRES - ses missions, son offre de services, ses activités - promouvoir les programmes de santé publique de la région et relayer les campagnes nationales sont les principaux objectifs de communication du CRES PACA.

Pour atteindre ses objectifs, le CRES utilise les techniques de communication suivantes : la création de supports d'information (print, affichage, web), la mise en œuvre de campagnes régionales de communication, l'organisation d'événements, la promotion et la publicité (Google adwords) et les relations presse (voir aussi pages 47,50,52).

a] Les outils de communication externe

→ Le bulletin d'information "Priorités Santé"

Le bulletin d'information du CRES PACA, "Priorités Santé", paraît trois fois par an. Il a pour objectifs de promouvoir les initiatives intéressantes en éducation pour la santé et santé publique menées en région PACA, mais également de faire connaître les missions et activités du CRES et notamment l'offre de services du pôle régional de compétences.

Les trois numéros de 2012 ont permis de valoriser une quarantaine d'actions menées dans les six départements de la région, dans le cadre du dépistage des cancers, de la nutrition, de la souffrance psychique, de la vaccination, de la contraception, de la santé des jeunes, de l'éducation thérapeutique du patient...

Financé par l'ARS, le Conseil régional, la Ville de Marseille et l'INPES, Priorités Santé est diffusé gratuitement auprès de 8.000 destinataires de la région (décideurs, acteurs institutionnels ou associatifs intervenant dans le champ de l'éducation, du sanitaire ou du social, ainsi que les médias).



CHIFFRES-CLÉS :

- **98 000** pages vues pour le site : www.cres-paca.org en 2012
- **8 000** destinataires pour le bulletin Priorités Santé

→ Le site Internet www.cres-paca.org



Audience

Le site Internet du CRES PACA a enregistré en 2012 près de **41.000 visites, dont 28.550 visiteurs uniques, et 98.000 pages vues.**

Si on y ajoute la fréquentation des bases de données Oscars et Bib-Bop, (voir la rubrique documentation), le résultat est de **105.000 visites pour 753.000 pages vues.**

→ La newsletter mensuelle du CRES

Pour informer sur l'actualité nationale et régionale de la promotion et de l'éducation pour la santé, mais aussi pour valoriser ses activités et créer du trafic sur son site Internet, le CRES réalise chaque mois une newsletter d'information.

En 2012, **10 numéros** ont été réalisés.

La newsletter, disponible uniquement sur abonnement, paraît tous les deuxièmes mercredis du mois. L'inscription peut s'effectuer depuis la page d'accueil du site Internet.



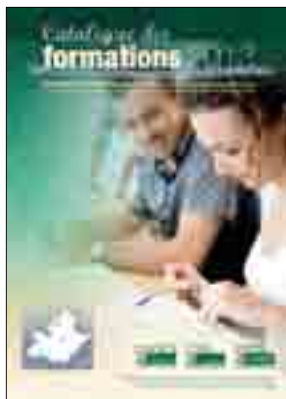
Fin 2012, elle comptait **1200 abonnés, soit une augmentation de 10%** par rapport à l'année précédente

→ 1b Les missions permanentes

➤ 3 - Communication

→ Autres publications

D'autres publications ont été réalisées en 2012 : le catalogue des formations du pôle régional de compétences en éducation et promotion de la santé, la brochure de présentation 2012 du pôle, la plaquette de présentation d'ICARS, et les actes du colloque "obésité et maladies chroniques".



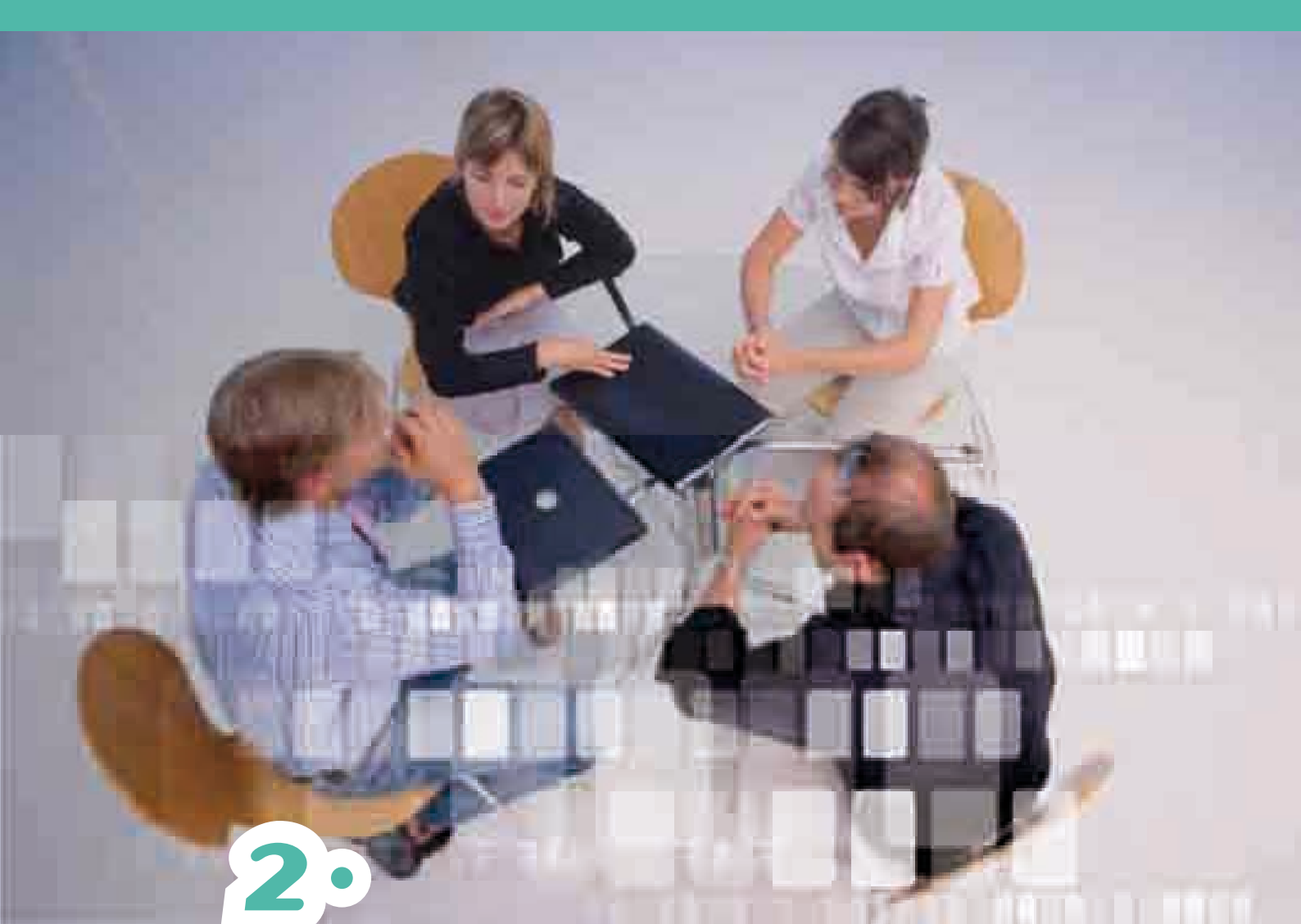
b] Les relations presse

Le CRES est amené à organiser des points presse à l'occasion de ses colloques ou du lancement de campagnes régionales d'information. Parallèlement, il est régulièrement sollicité par des journalistes de la région à la recherche d'informations ou de contacts sur des thèmes de santé publique. En 2012, les relations presse ont tout particulièrement porté sur la vaccination, notamment à l'occasion de la Semaine européenne de la vaccination en avril.

c] Participation au réseau des responsables et chargés de communication "santé publique"

Les responsables et chargés de communication du champ de la santé sont réunis depuis une dizaine d'année en un réseau informel baptisé "Intercom santé publique".

Des réunions bimestrielles sont organisées dans chacune des structures participantes à tour de rôle : ARS PACA, assurance maladie, AP-HM, RSI, Sida Info Service, Uriopss, ARI... Le groupe, composé d'une trentaine de personnes, se réunit tous les deux mois, autour d'échanges de pratiques.



Les actions réalisées par le CRES et les CoDES dans le cadre de l'IREPS (Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé)

- **1-** Le pôle régional de compétences en éducation et promotion de la santé
- **2-** Les actions régionales avec les CoDES

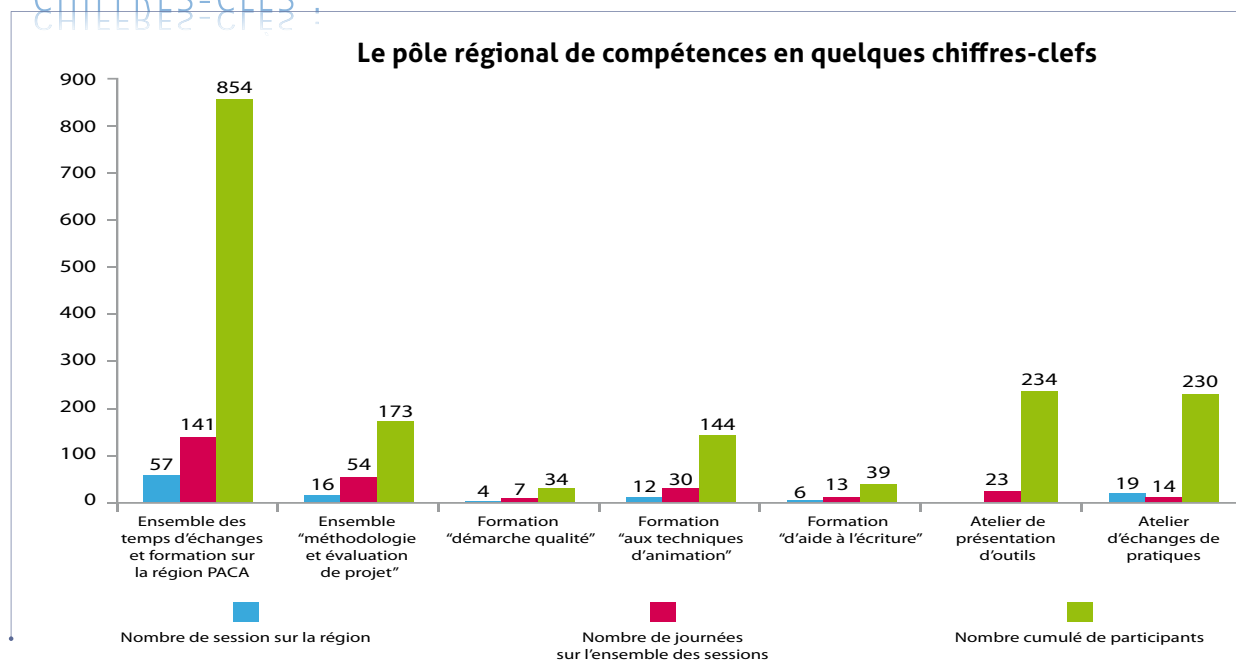
→ 2 Les actions de l'IREPS

1- Le pôle régional de compétences en éducation et promotion de la santé

Financier :
INPES

Programme collectif du CRES PACA et des 6 CoDES de la région visant au développement cohérent et optimal de l'éducation et de la promotion de la santé en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

CHIFFRES-CLÉS :



Rappel des objectifs pluriannuels du pôle régional de compétences PACA

La convention d'objectif signée avec l'INPES pour 3 ans prévoit trois grands objectifs :

- Améliorer la qualité des programmes et des actions mis en place localement en étoffant les compétences des acteurs
- Mutualiser, partager l'information entre tous les acteurs dans le but d'harmoniser les pratiques, d'introduire plus de complémentarité dans les interventions et de mieux prendre en compte les besoins et la place des usagers
- Optimiser les ressources afin de mieux couvrir les territoires et les populations, de faciliter le transfert d'intervention qui marchent et l'implantation d'actions innovantes.

Le CRES PACA assure l'animation et la coordination de ce programme qui propose et développe des actions et services de proximité, au plus près des besoins des acteurs et de la population, grâce à l'opérationnalité des CoDES au cœur de chaque département.

Axe 1- Fonctionnement du pôle de compétences

L'instance de pilotage

Depuis 2011, le CRES PACA anime un comité de pilotage constitué de membres de l'ARS, du

Conseil régional, des directions des 6 CoDES et de la direction du CRES PACA. Cette instance à pouvoir décisionnel se réunit 2 fois par an pour définir et valider le projet du pôle et son bilan.

Les partenaires

Le CRES et les 6 CoDES constituent les partenaires opérationnels et techniques du pôle. Le CRES coordonne l'activité du pôle de compétences et assure auprès des institutionnels, acteurs régionaux et collectivités, une offre de formation et un soutien aux décideurs. Les CoDES animent le pôle dans chacun de leur département.

En 2012, le pôle de compétences a renforcé ses partenariats avec de nombreux acteurs (AIDES, ORS PACA, universités, autres IREPS, ARS et délégations territoriales, Conseils généraux, Mutualité Française...) et développé de nouveaux notamment avec les acteurs associatifs de l'éducation à l'environnement.

Les ressources humaines du pôle

En 2012 sont intervenus dans le cadre du pôle de compétences : 30 formateurs, 23 conseillers en méthodologie de projets et 9 documentalistes. Pour sa part, le CRES PACA a fait intervenir dans ses activités pôle : 5 formateurs, 4 conseillers, 3 documentalistes et 1 responsable communication.

1- Le pôle régional de compétences en éducation et promotion de la santé

Axe 2 : Formation

Le fonctionnement de l'axe "formation"

Le CRES PACA assure la coordination de l'axe "formation" du pôle de compétences par la mise en place et l'animation d'un comité technique qui s'est réuni 4 fois cette année.

En 2012, ces rencontres ont permis de mettre en place une étude d'analyse des besoins de formation sur la région PACA en direction des professionnels.

Les formations mises en place dans le cadre du pôle

Cette année, le pôle de compétences a proposé 57 sessions de formation, ateliers d'échanges de pratiques et de découverte d'outils sur l'ensemble du territoire régionale. Plus de 850 professionnels y ont participé.

Le CRES PACA a proposé aux institutionnels et acteurs régionaux 3 formations distinctes :

- Méthodologie et évaluation de projets : formation aux bases de données OSCARS et SIRs PACA, en partenariat avec l'ORS PACA
- Méthodologie et ressources en éducation pour la santé du patient en partenariat avec l'université
- Référentiel d'auto-évaluation en partenariat avec AIDES PACA

L'ensemble de ces formations a accueilli 47 participants (institutionnels de l'ARS, personnels associatifs, étudiants).

La formation initiale

Le CRES et les CoDES ont poursuivi leur travail d'intégration de l'éducation pour la santé dans les programmes de formation initiale des professions du social et de la santé, en participant à la définition des contenus, à l'enseignement de certains modules et en accueillant 17 stagiaires. Comme en 2011, le CRES PACA contribue à l'élaboration de programmes de formation en éducation pour la santé avec les universités d'Aix-Marseille et assure plus d'une dizaine de jours d'enseignement auprès d'étudiants en Master de santé publique, instituts de manipulateurs radio, instituts de formation des cadres de santé, Master sociétés, environnement et enjeux sanitaires, Master sciences et techniques des activités physiques et sportives.

Axe 3 : Conseil en méthodologie de projet

Le fonctionnement de l'axe "conseil en méthodologie de projet"

Le CRES PACA assure la coordination de l'axe "conseil en méthodologie de projets" du pôle de

compétences par la mise en place et l'animation d'un comité technique qui s'est réuni 4 fois.

En 2012, ce comité technique a eu pour objectif d'amorcer un travail autour des questions d'éducation à la santé environnementale. Les 10 et 11 septembre 2012, le CRES PACA a organisé deux journées d'échanges et de travail (fondamentaux, découverte d'outils, partage d'expériences) qui a réuni 28 acteurs (CRES, CoDES, ARS et associations de l'éducation à l'environnement).

Cette dynamique se poursuivra en 2013.

La sensibilisation des décideurs

Comme chaque année, le pôle de compétences est régulièrement sollicité pour participer à des instances institutionnelles de travail de concertation et de décision et apporter ainsi son soutien aux dynamiques et politiques locales.

Le CRES PACA siège et participe à la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA).

Les accompagnements méthodologiques et échanges de pratiques

Par ailleurs, les comités départementaux ont :

- accompagné 64 porteurs de projets dans des objectifs de montage de projets, d'évaluation d'action, de formalisation ou de soutien à la création de réseaux, d'aide à l'élaboration de diagnostic, d'aide à l'écriture...
- organisé 14 journées d'échanges de pratiques qui ont réuni 230 acteurs.

Axe 4 : Appui documentaire

Le fonctionnement de l'axe "appui documentaire"

Les documentalistes du CRES PACA assurent la coordination de l'axe "appui documentaire". Elles ont cette année organisé et animé 5 rencontres avec les chargés de documentation et les documentalistes du réseau. Ces rencontres ont pour objectifs de :

- gérer le développement et l'alimentation de la base de données des outils pédagogiques (Bop)
- étudier la faisabilité d'un partenariat avec les bibliothèques départementales de prêt afin de leur proposer une liste de ressources accessibles au grand public sur des questions de santé
- organiser un temps de travail pour l'évaluation et le suivi de cet axe dans le cadre de la démarche qualité.

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2012, la base de données Bop a été enrichie de 437 nouvelles notices d'outils pédagogiques.

→ 2 Les actions de l'IREPS

1- Le pôle régional de compétences en éducation et promotion de la santé

Coordination interrégionale de Bib-Bop

Dans le cadre du pôle de compétence PACA, la coordination interrégionale du projet Bib-Bop vise à améliorer la qualité et l'accessibilité des ressources documentaires proposées aux acteurs des pôles de compétences. Bib-Bop permet de mutualiser les ressources documentaires de 6 IREPS des régions PACA, Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Franche-Comté et Haute-Normandie, ce qui représente 32 centres de documentation.

La coordination interrégionale s'articule autour d'une rencontre annuelle des contributeurs de Bib-Bop qui s'est déroulée les 21 et 22 juin 2012 et d'un forum d'échanges. Elle a pour objectif d'améliorer la mutualisation du traitement documentaire (indexation et catalogage) et le fonctionnement de Bib-Bop.

Axe 5 : Outils d'intervention en EPS

Analyse d'outils d'intervention en EPS

Sous la coordination et l'animation du CRES PACA, 2 outils ont été soumis à la grille d'évaluation de la pédagogie : "Prélude" (programme éducationnel à l'usage des diabétiques de type 2) et "Et si j'étais un animal ?" 9 partenaires ont été associés à ce travail.

Présentation d'outils d'intervention en EPS

Les comités départementaux ont mis en place 23 journées de présentation d'outils. Au total, 234 acteurs ont découvert et expérimenté une quarantaine d'outils d'intervention en éducation pour la santé.

Axe 6 : Communication et visibilité du pôle

En 2012, le CRES et les comités départementaux ont communiqué sur le pôle de compétences via leur site internet, la création de lettres électroniques et la diffusion de bulletins d'information. Le CRES PACA a publié l'actualité du pôle dans le bulletin Priorités santé, diffusé à 8000 exemplaires et a réalisé et édité 5000 exemplaires du catalogue de formations du pôle de compétences.

Cette année, deux événements régionaux ont été organisés par le CRES PACA :

- un Thé santé sur la thématique "urbanisme et santé" qui a accueilli une vingtaine de participants
- un colloque régional sur la thématique "inégalités de santé environnementale" (voir page 51) qui a réuni plus de 120 participants

Les comités départementaux ont, quant à eux, organisé sur leur territoire des colloques thématiques qui ont mobilisé au total 653 acteurs.



→ 2 Les actions de l'IREPS

2- Les actions régionales avec les CoDES



- **a** Programme à destination des structures chargées de la distribution de l'aide alimentaire
- **b** Programme d'information à la sexualité et de prévention du VIH et autres infections sexuellement transmissibles, dans les établissements accueillant des personnes atteintes de handicap mental
- **c** Programme régional de prévention du mélanome
- **d** Formation de personnes-relais au dépistage des cancers dans les établissements et services pour personnes handicapées – Étude de l'accès au dépistage des personnes en situation de handicap
- **e** Programme de prévention du surpoids et de l'obésité auprès des jeunes de la région PACA en milieu extrascolaire
- **f** Programme de formation au repérage de la crise suicidaire
- **g** Sensibilisation des professionnels-relais à la prise en compte des questions de sexualité et de contraception chez les jeunes

2- Les actions régionales avec les CoDES

Coordination, suivi et évaluation de projets régionaux

L'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur (IREPS PACA), qui regroupe le CRES PACA et les 6 CoDES de la région, conçoit des actions régionales de santé réalisées localement par les CoDES. Le CRES en assure le suivi, l'évaluation, les relations avec les financeurs, la valorisation et, le cas échéant, la formation des équipes.

a] Formation du personnel en charge de la distribution de l'aide alimentaire

Financier :
ARS

Départements concernés : Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var et Vaucluse

CHIFFRES-CLÉS :

- **Formation des structures** : 44 structures, 65 participants, 15 jours
- **Suivi collectif des structures** : 35 structures, 42 participants
- **Suivi individuel des structures** : 24 structures, 82 participants
- **Ateliers pratiques** : 32 structures
- **État des lieux de l'évolution des pratiques de distribution** : 18 structures



→ Contexte

Depuis plusieurs années, l'IREPS PACA met en œuvre un programme de formation à destination des personnels, bénévoles pour la plupart, chargés de la distribution de l'aide alimentaire auprès des personnes en situation de précarité. L'IREPS s'est à nouveau engagée dans ce programme en 2011/2012.

→ Mise en œuvre du projet

L'objectif général de ce projet est de faire en sorte que les populations les plus défavorisées ayant recours à l'aide alimentaire puissent accéder à une alimentation et une activité physique favorables à leur santé.

Pour atteindre cet objectif, il a été prévu de renforcer les compétences éducatives et les connaissances en matière de nutrition des personnes chargées de la distribution d'aide alimentaire, afin qu'elles soient en mesure de les mettre en pratique à l'issue du programme.

Le programme, animé par les 6 CoDES de la région, s'articule autour de 3 axes majeurs :

- Formation et accompagnement des personnes chargées de l'aide alimentaire et/ou impliquées dans des actions liées à l'alimentation en contact avec des bénéficiaires de l'aide alimentaire
- Mise en place d'ateliers pratiques
- État des lieux sur l'évolution des pratiques de distribution des denrées alimentaires

Le CRES PACA a organisé un temps de rencontre des intervenants des CoDES le 14 octobre 2012, coordonné ce programme et produit un rapport final d'évaluation.

→ Évaluation

Les freins recensés sont essentiellement organisationnels et liés au manque de moyens humains dans les structures pour dédier du temps au programme. Cependant, les participants restent nombreux, volontaires et impliqués. De plus, ce dispositif, inscrit dans la durée, permet de proposer des suivis individuels et de s'adapter aux demandes et besoins des structures. L'expérience du réseau dans le travail avec les associations d'aide alimentaire, les compétences des chargés de projet, la qualité du réseau partenarial constituent également des plus-values importantes pour l'efficacité de la mise en œuvre de ce dispositif.

→ Perspectives

Pour le projet 2012/2013, l'IREPS renouvelle cette action et développe une évaluation de l'impact du dispositif sur les pratiques des structures. Pour ce faire, un guide d'entretien a été créé et est en cours d'utilisation auprès des structures ayant déjà participé au programme les années précédentes. Par ailleurs, un colloque régional sur le gaspillage alimentaire, inscrit dans ce dispositif, se déroulera le 17 juin 2013.

→ 2 Les actions de l'IREPS

2- Les actions régionales avec les CoDES

b] Programme d'accompagnement à la sexualité et à la prévention du VIH et autres IST, dans les établissements accueillant des personnes atteintes de handicap mental

Financier :
ARS

Départements concernés : Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var et Vaucluse

CHIFFRES-CLÉS :

- > **Journées départementales d'échange et de mutualisation** : 7 journées, 260 participants
- > **Formation de 2 jours des équipes éducatives et d'encadrement** : 19 structures, 217 participants
- > **Accompagnement des personnes-relais** : 20 structures
- > **Programme en direction des personnes en situation de handicap** : 25 structures, 574 participants
- > **Information auprès des familles et des proches** : dans le cadre de rencontres formalisées ou par courrier



→ Contexte

L'IREPS propose depuis 2007 un programme régional d'information et de prévention à destination des personnes en situation de handicap, mais aussi en partenariat et en direction des équipes éducatives des établissements et des familles. L'IREPS a poursuivi ce programme en 2011/2012.

→ Mise en œuvre du projet

L'objectif général de ce projet est de permettre aux personnes atteintes d'un handicap mental et accueillies en établissement spécialisé (foyer, ESAT, IME, etc.), d'avoir une vie sexuelle et affective épanouie et à moindre risque.

Le programme, animé par l'ensemble des CoDES de la région, comporte 5 axes d'intervention :

- Journée d'échanges départementale sur les pratiques et de mutualisation des compétences
- Réunions pour présenter la démarche aux différentes catégories de personnels des établissements
- Formation des équipes éducatives et d'encadrement des établissements et possibilité d'accompagnement des personnes relais
- Programme de prévention et d'éducation sexuelle en direction des personnes handicapées
- Information en direction des familles et des proches selon la volonté de chacun

Le CRES a organisé une journée de formation et d'échange de pratiques réunissant les professionnels des CoDES en charge du projet le 16 avril 2012 (Intervenante : Françoise Vatré, sexo-pédagogue) et une réunion bilan le 02 juillet 2012.

Il a coordonné le programme tout au long de l'action et produit un rapport final d'évaluation régional.

→ Évaluation

L'évaluation de cette action met en évidence des plus-values liées à la qualité de ce programme, à l'expérience et aux compétences des intervenants, mais aussi au fait que ce programme réponde à des besoins et demandes avérés de la part des équipes comme des personnes présentant un handicap. Une véritable qualité partenariale s'est instaurée, avec une volonté de pérennisation dans l'objectif de mieux prendre en compte la vie affective et sexuelle des résidents. Les freins liés à l'action relèvent de difficultés organisationnelles et quelquefois de résistances à aborder ce sujet sensible.

→ Perspectives

Le programme est reconduit pour l'année 2012/2013 sur l'ensemble des départements de PACA. Les journées départementales n'ont pas pu être maintenues pour ce nouveau projet et les formations sont réalisées dans le cadre du plan de formation ou de financement par les structures.

→ 2 Les actions de l'IREPS

2- Les actions régionales avec les CoDES

c] Programme régional de prévention du mélanome

Financier :
ARS

Départements concernés : Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône, Var et Vaucluse

CHIFFRES-CLÉS :

- > **Axe 1 – Programme en milieu scolaire et extrascolaire**
 - **43** établissements concernés
 - **257** professionnels-relais formés
 - **694** parents rencontrés
 - **2613** enfants sensibilisés
- > **Axe 2 – Programme dans les centres de formation des futurs professionnels particulièrement exposés**
 - auprès des professionnels-relais : **4** établissements, **14** participants
 - auprès des étudiants : **10** établissements, **371** étudiants



→ Contexte

Depuis plusieurs années, l'IREPS PACA met en œuvre dans les départements 04, 05, 13, 83 et 84, un programme de prévention du mélanome à destination des personnes-relais (professionnels, parents...), des jeunes (centres de loisirs, milieu scolaire) et des futurs professionnels particulièrement exposés en raison de leur activité (bâtiment, agriculture...). L'IREPS a reconduit ce programme en 2011-2012.

→ Mise en œuvre du projet

L'objectif principal de ce projet est de prévenir le mélanome dans la région PACA, en articulation avec les campagnes nationales de prévention du mélanome.

Le programme, animé par les CoDES, s'articule autour de 2 axes d'intervention :

Axe 1 : actions de prévention du mélanome dans les centres de loisirs et dans les écoles (exposition mobile, sensibilisation des professionnels, des enfants et des parents)

Axe 2 : actions de prévention dans les centres de formation des futurs professionnels particulièrement exposés (sensibilisation des professionnels relais et des futurs professionnels)

Le CRES PACA a coordonné le programme tout au long de l'année, organisé un temps de rencontre des intervenants des CoDES le 5 juillet 2012 et produit une évaluation finale régionale du programme.

→ Évaluation

Les CoDES repèrent des freins essentiellement liés à la mobilisation des professionnels ou des parents dans le programme. Toutefois, le projet est généralement très bien accueilli par les professionnels, les jeunes et les enfants.

De plus, la qualité du programme et des outils (ludiques, interactifs et pédagogiques), ainsi que l'expérience et les compétences des professionnels des comités ont contribué à la réussite de ce projet.

→ 2 Les actions de l'IREPS

2- Les actions régionales avec les CoDES

d] Formation de personnes-relais au dépistage des cancers dans les établissements et services pour personnes handicapées - Étude de l'accès au dépistage des personnes en situation de handicap

**Financement 2010 :
ARS**

Départements concernés : Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Var, Vaucluse

CHIFFRES-CLÉS :

- > **4 journées** de formation réalisées par les CoDES
- > **25 participants**

→ Contexte

Afin d'améliorer la participation des personnes en situation de handicap et/ou d'inadaptation aux dépistages des cancers (sein, colon, col), l'IREPS PACA a proposé en 2011/2012 de reconduire le programme de formation de personnes-relais au dépistage des cancers dans les établissements et services pour personnes handicapées.

→ Mise en œuvre du projet

Quatre comités départementaux ont mis en œuvre une journée de formation afin de répondre aux objectifs opérationnels suivants :

- Améliorer la connaissance des modalités d'accès au dépistage des cancers des personnes
- Mobiliser des partenaires aptes à relayer de manière dynamique, l'information auprès des personnes isolées des réseaux traditionnels d'information
- Renforcer les connaissances et compétences des personnes-relais pour qu'elles soient en capacité de mieux orienter et accompagner les personnes en situation de handicap dans la démarche de dépistage ainsi que de promouvoir les dépistages organisés et leur intérêt au sein de la structure.

Le CREAI PACA-Corse a réalisé l'enquête "Accès à la mammographie pour les patientes à mobilité réduite" (146 répondants, soit 54% des cabinets de la région).

Le CRES PACA a réalisé une plaquette "Prévention et dépistage des cancers auprès des publics en situation de précarité". Ce document recense les divers outils et ressources disponibles en PACA sur ce sujet. Le CRES a également coordonné le programme et produit un rapport d'évaluation.



Plaquette réalisée par le CRES

→ Évaluation

Les professionnels des CoDES ont rencontré des difficultés pour mobiliser les personnes ; en effet les formations prévues dans les Alpes-Maritimes et le Var n'ont pas pu être maintenues, faute d'inscrits. Cependant, la qualité des partenariats déjà établis avec certains établissements et avec les structures de gestion ainsi que la volonté et la motivation des participants à la formation constituent des leviers à la mise en œuvre de ce projet.

→ 2 Les actions de l'IREPS

2- Les actions régionales avec les CoDES

e] Programme de prévention du surpoids et de l'obésité auprès des jeunes de la région PACA en milieu extrascolaire

Financier :
ARS

Départements concernés : Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône et Vaucluse

CHIFFRES-CLÉS :

Formation des acteurs en milieu extrascolaire

- > 5 journées
- > 13 structures
- > 25 participants

Suivi des structures formées

- > 23 participants

Intervention auprès des jeunes adultes en milieu extrascolaire

- > 13 groupes
- > 176 participants

→ Contexte

L'IREPS PACA a renouvelé le programme de prévention du surpoids et de l'obésité auprès des jeunes de la région PACA en milieu extrascolaire dans les départements 04, 05, 13 et 84.

→ Mise en œuvre du projet

L'objectif de ce projet est de contribuer à la prévention du surpoids et de l'obésité chez les jeunes de la région PACA. Pour ce faire, chaque comité départemental a mis en œuvre les activités suivantes :

Auprès des missions locales et centres de formation

- Promotion du projet de prévention en lien avec les différents objectifs du PNNS
- Mise en place d'une action commune afin de favoriser une cohérence entre les différents partenaires

Auprès des professionnels-relais

- Organisation d'un module de formation (acteurs sociaux, équipes éducatives et sportives) afin de renforcer leurs connaissances sur l'alimentation des jeunes
- Elaboration, dans chaque structure, d'un projet nutritionnel spécifique aux besoins des jeunes
- Suivi et accompagnement méthodologique des projets au sein des structures

Auprès des jeunes

- Interventions en mission locale ou en centre de formation afin de promouvoir l'alimentation équilibrée et l'activité physique quotidienne auprès de groupes de jeunes et leur apprendre à décrypter les techniques de marketing alimentaire



Affiches réalisées par les jeunes dans les Hautes-Alpes

- Incitation et soutien à la création de productions par les jeunes (menus, affiches, brochures, vidéos, articles...) afin de les rendre acteurs
- Participation à la valorisation des productions des jeunes au sein des structures et/ou à l'extérieur

Le CRES, chargé de la coordination et de l'évaluation du projet, a organisé une réunion d'échanges et de bilan le 4 juillet 2012 avec les professionnels des comités en charge du projet.

→ Évaluation

Les professionnels des CoDES notent quelques difficultés de mobilisation de certaines structures et professionnels. Néanmoins, la qualité des partenariats et des projets mis en œuvre, l'implication et l'intérêt de certains professionnels et jeunes ont contribué à la réussite de ce projet.

→ 2 Les actions de l'IREPS

2- Les actions régionales avec les CoDES

f] Programme de formation au repérage de la crise suicidaire

Financier :
ARS

Départements concernés : Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var et Vaucluse

Afin d'améliorer la prise en charge de la crise suicidaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur, les Comités départementaux d'éducation pour la santé (CoDES) de chaque département ont proposé aux acteurs de proximité des formations au repérage de la crise suicidaire, à l'écoute et à l'orientation.

L'objectif de ces formations est de permettre à chaque stagiaire d'être en capacité de :

- Mobiliser des compétences spécifiques en matière de repérage et de prise en charge de la crise suicidaire
- Connaître et utiliser les réseaux de prévention et de prise en charge de la crise suicidaire

Dans chaque département, les CoDES ont proposé une formation ouverte aux professionnels de l'éducation, du social, de la santé, de la justice, travaillant auprès des personnes âgées, des publics jeunes. 3 formations supplémentaires ont concerné spécifiquement les professionnels du milieu pénitentiaire.

→ Communication

Le CRES a réalisé un article sur ce programme dans le bulletin Priorités santé n°32

→ Évaluation

Les échanges entre les formateurs et les stagiaires ont permis de travailler autour des représentations des stagiaires par rapport à la crise suicidaire et au passage à l'acte. Les éléments de réponse, les outils et les techniques (notamment l'entretien) apportés par les formateurs permettront de faire évoluer les pratiques des professionnels dans le temps.

CHIFFRES-CLÉS :

- > **12** formations organisées
- > **178** participants



Priorités santé n°32

→ 2 Les actions de l'IREPS

2- Les actions régionales avec les CoDES

g] Sensibilisation des professionnels-relais à la prise en compte des questions de sexualité et de contraception chez les jeunes

Financier :
ARS

Départements concernés : Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var et Vaucluse

CHIFFRES-CLÉS :

Sensibilisations des personnes-relais

> **18 journées**

> **66 participants**

½ journées de retour d'expérience de pratiques

> **6 ½ journées**

> **32 participants**

En 2011/2012, le réseau des CRES/CoDES a proposé un programme régional de sensibilisation des professionnels-relais à la prise en compte des questions de sexualité et de contraception chez les jeunes.

→ Mise en œuvre du projet

L'objectif général de ce projet est de développer les compétences et les capacités à intervenir des professionnels-relais sur la question de la sexualité et de la contraception dans les 6 départements de la région PACA.

Pour ce faire, chaque comité départemental a proposé des sensibilisation d'une durée de 3 jours et une ½ journée de retour d'expérience afin de travailler sur leurs représentations, améliorer leurs connaissances sur les questions de sexualité et de contraception, les sensibiliser à l'utilisation d'un ou plusieurs outils pédagogiques dans le cadre d'actions auprès des jeunes et de leur permettre de pouvoir échanger sur leurs pratiques et identifier les partenaires référents (CDAG, MFPP, pharmaciens, etc.).

Le CRES a coordonné le programme et produit un rapport final d'évaluation.

→ Évaluation

Malgré certaines difficultés de mobilisation sur la ½ journée de retour d'expérience, le programme a suscité un réel engouement de la part des participants. Une dynamique d'échanges et de réflexion s'est instaurée, facilitée par le renforcement du partenariat avec des structures ressources sur ce thème (Planning Familial, Conseils généraux, Carrefour santé jeunes, associations...)





Les actions thématiques

- **1** Les Maisons régionales de santé
- **2** ICARS
- **3** OSCARS
- **4** Santé et alimentation
- **5** Éducation thérapeutique du patient
- **6/7** Colloques
- **8** Vaccination
- **9** Santé des jeunes en insertion professionnelle
- **10** Magnet santé
- **11** Animation régionale des Ateliers santé ville (ASV)

1- Les maisons régionales de la santé

Dispositif de soutien à la mise en place des Maisons régionales de la santé initié par le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

Financier :
Conseil régional

→ Contexte

Pour renforcer sa politique volontariste dans le domaine de la santé initiée en 1998, le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est engagé depuis février 2011 à soutenir des projets d'accès aux soins et à la prévention, dans le cadre des Maisons régionales de santé.

Ce dispositif, qui vise à lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé, a pour objectifs :

- De consolider et développer une offre de soins médicaux et paramédicaux de proximité de qualité
- De favoriser l'égalité sociale et territoriale d'accès à la santé pour tous
- D'assurer une coopération entre les professionnels de l'offre de soins ambulatoire, et entre ces professionnels et l'ensemble du système de santé, autour de l'hôpital public, afin d'assurer à la population un parcours de soins adapté
- De renforcer les dispositifs actions de prévention et éducation pour la santé.

C'est dans ce cadre que le CRES PACA a été missionné par la Région pour assurer :

- Une mission d'accompagnement méthodologique aux porteurs de projets : état des lieux de la prévention des territoires éligibles, appui technique à l'élaboration du projet de santé, appui technique à l'élaboration d'un programme d'éducation pour la santé et à l'intégration de programmes d'éducation thérapeutique du patient
- Une participation aux comités de suivi des projets

→ Les activités réalisées

Les accompagnements méthodologiques aux porteurs de projets

Le CRES PACA a poursuivi son **travail d'accompagnement** sur les territoires de Miramas et de Valbonne.

- Miramas : participation au comité technique et de suivi du projet
- Valbonne : production d'un état des lieux de la prévention et de l'éducation thérapeutique du patient et mise en place du suivi de projet

Le CRES PACA a accompagné **le travail de réflexion et/ ou de mise en place** d'une maison régionale de santé sur **7 nouveaux territoires** :

- Carcès : production d'un état des lieux de la prévention et de l'éducation thérapeutique du patient. Participation à une réunion de concertation avec les élus locaux

- Grasse : production d'un état des lieux de la prévention et de l'éducation thérapeutique du patient et accompagnement méthodologique pour l'élaboration du projet
- Istres : production d'un état des lieux de la prévention et de l'éducation thérapeutique du patient et accompagnement pour la réalisation d'une étude de faisabilité et d'opportunité sur le territoire. Participation au comité technique du projet
- Marseille Nord (MRS Malpassé) : production d'un état des lieux de la prévention et de l'éducation thérapeutique du patient et accompagnement méthodologique pour l'élaboration du projet santé
- Carpentras : accompagnement méthodologique pour l'élaboration du projet santé
- Digne : mise en place et animation d'une rencontre (élus, CCAS, association) pour valoriser le dispositif des MRS et initier une réflexion locale sur l'opportunité de sa création
- Mas Blanc des Alpilles : production d'un état des lieux de la prévention et de l'éducation thérapeutique du patient et accompagnement méthodologique pour l'élaboration du projet.

L'organisation d'un colloque régional

Le 28 février 2013, avec le soutien du Conseil régional, le CRES PACA a organisé la 1^{ère} journée de réflexion et d'échanges sur les maisons régionales de santé en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Cette rencontre, qui a réuni 188 participants, a proposé trois tables-rondes successives sur les thèmes : les Maisons régionales de santé,

- une démarche partenariale au service de l'aménagement du territoire
- un parcours de santé optimisé : de la prévention à l'accès aux soins
- un lieu de formation, de coordination et de nouvelles pratiques professionnelles

C'est également à cette occasion que le guide "Maisons régionales de santé, guide à destination des porteurs de projets" a été présenté et mis à disposition des acteurs.

La création du guide "Maisons régionales de la santé, à destination des porteurs de projets"

En collaboration avec l'ORS PACA, le CRES a réalisé un guide méthodologique pour aider les porteurs de projets à créer une maison régionale de santé.

→ 3b Les actions thématiques

1- Les maisons régionales de la santé

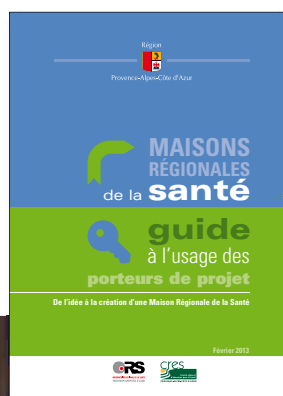
Ce guide est composé de 2 parties

- une première partie sur les points de repères sur le dispositif des Maisons régionales de la santé
- une seconde partie sur les phases-clés pour le développement d'une Maison régionale de la santé.

→ Les perspectives pour 2013

Les perspectives pour l'année 2013 se dessinent sous trois formes :

- Renforcement de l'accompagnement sur 7 sites (Grasse, Valbonne, Carcès, Istres, Marseille Nord, Digne-les-Bains et Mas Blanc des Alpilles) à la mise en place de la Maison régionale de la santé
- Renforcement de l'accompagnement sur 2 sites (Miramas et Carpentras) au développement d'actions de prévention, d'éducation pour la santé et d'éducation thérapeutique
- Mise en place d'un nouvel accompagnement sur plusieurs nouveaux sites.



→ 3 Les actions thématiques

2- ICARS

Info Centre des Activités Régionales de Santé

Financeurs :
ARS, FNADT

CHIFFRES-CLÉS :

- > **4269** visiteurs en 3 mois
- > **Un site** pour consulter le projet régional de santé et suivre ses activités



Le Projet régional de santé (PRS) 2012-2016 de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur représente un document de référence de 1000 pages, composé de trois parties : le Plan stratégique, les trois schémas d'organisation (soin, médico-social et prévention) et les cinq programmes transversaux. L'Agence régionale de santé (ARS) a souhaité proposer à ses partenaires et à l'ensemble des acteurs de la région un outil d'observation, de valorisation et de suivi du PRS et de toutes les activités relatives à la santé disponibles sur le territoire.

L'ARS et le CRES PACA ont conçu un site internet baptisé ICARS (Info Centre des Activités Régionales de Santé) qui poursuit deux objectifs :

- valoriser la programmation du PRS et des acteurs de santé régionaux
- suivre leur mise en œuvre et leur impact.

Le site ICARS, en ligne depuis septembre 2012 : www.icarsante-paca.fr, permet :

- de parcourir le PRS grâce à une arborescence qui donne accès à ses grands axes

- de rechercher dans le PRS de façon transversale, par critères, dans ses différents objectifs
- de suivre la réalisation de ses objectifs : représentation cartographique des activités, graphiques d'évolution des indicateurs... Des informations issues de bases de données existantes, OSCARS pour la prévention, FINESS pour le soin et le médico-social.

Statistiques de consultation d'ICARS de septembre à décembre 2012

6 169 visites
4 269 visiteurs
48 198 pages vues
7,81 pages vues par visite
69,18 % de nouveaux visiteurs
36,57 % (2 133) d'Ile-de-France
35,97 % (2 098) de PACA
4,73 % de Rhône-Alpes
2,64 % de Languedoc-Roussillon
2,49 % de Nord-Pas-de-Calais
1,83 % de Pays de la Loire

→ 3b Les actions thématiques

3- OSCARS

Observation et Suivi Cartographique des Actions Régionales de Santé "OSCARS"

Financeurs :
ARS PACA, autres régions

CHIFFRES-CLÉS :

- > **5 000** actions
- > **près de 1000** porteurs
- > **26.756** internautes

Outil d'Observation et de Suivi Cartographique des Actions Régionales de Santé, OSCARS a été conçu par le CRES en 2005. Il s'est développé au fil des années avec le soutien financier la DRASS, l'URCAM, puis l'ARS.

Depuis 2007, OSCARS est devenu l'outil de suivi cartographique de l'Agence Régionale de Santé qui le finance et s'associe à son développement. En 2012, OSCARS s'est adapté à la nouvelle programmation régionale issue des schémas régionaux de prévention. Il intègre désormais les plans d'action du volet Prévention promotion de la santé et santé environnementale (PPS) du Schéma régional de prévention 2012-2016, le programme transversal PRAPS, le Programme régional santé environnement et le Programme régional santé au travail.

La base est alimentée en priorité par les actions financées par l'ARS mais également par d'autres financeurs : Caisse d'assurance maladie des industries électriques et gazières PACA, Conseil régional, Ville de Marseille, MILDT, Mutualité Française PACA, INPES, etc. Il est également possible de soumettre une action directement en ligne grâce à la rubrique "soumettre une action".

→ Fonctionnalités

2012 a été une année d'ajustement des fonctionnalités d'Oscars. Un certain nombre d'évolutions ou de corrections ont été apportées.

• 76 outils et supports créés

Dans le cadre des actions de santé, différents outils et supports peuvent être réalisés, ces supports sont accessibles dans la rubrique "Outils et supports créés".

• Santé au travail

À la demande de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE PACA), OSCARS s'est enrichi des actions de santé et de sécurité au travail dans le cadre du Plan régional santé au travail 2010-2014 (PRST 2).

• Santé environnement

Les projets concrets et territorialisés du PRSE PACA 2009-2013 sont désormais intégrés dans OSCARS.



• Éducation Thérapeutique du Patient (ETP)

L'ARS a sollicité le CRES pour intégrer les programmes d'ETP autorisés par l'ARS dans la base OSCARS. Une extension de la base initiale a été réalisée afin de prendre en compte les spécificités liées aux programmes ETP : critère de recherche "ambulatoire/hospitalier", possibilité de recherche par pathologie etc.

→ Contenu

OSCARS comporte plus de **5000 actions** couvrant l'ensemble des thèmes de santé publique.

Actuellement, le répertoire recense **près de 1000 structures porteuses** d'actions en région PACA. Les informations concernant les porteurs sont renseignées et mises à jour lors de la saisie des actions. Le CRES PACA reste responsable de l'enrichissement et de la mise à jour de la base.

→ Utilisation

Analyse d'actions

Le CRES réalise régulièrement des analyses sur des thématiques, populations ou programmes ciblés, principalement sur des commandes de l'ARS. À la demande de la DIRECCTE, OSCARS a servi de support pour la réalisation du bilan à mi-parcours du Plan régional santé au travail 2010-2014.

Communication, formation

En 2012, OSCARS a été présenté à différentes occasions :

- Formations en éducation thérapeutique du patient organisées par le CRES (OSCARS ETP)
- Cours de santé publique : IFSI Salon-de-Provence, Toulon, manipulateurs radio etc.

3- OSCARS

Réunions de pilotage

Plusieurs réunions de pilotage ont été consacrées à la gestion et à l'évolution d'OSCARS. Ces réunions ont réuni l'agence 1=2 et le CRES.

Consultation d'OSCARS en 2012

26.756 internautes ont visité OSCARS en 2012 dont **73 %** sont des nouveaux visiteurs.

97.821 consultations uniques et **153.055** pages vues.

3.07 minutes : durée moyenne de la visite.

Origine des visites : 95 % de France, dont 24 % d'Île de France (10.342 visites), 12 % de PACA (8.114 visites), 6 % de Nantes (3.401 de Pays de la Loire), 3 % de Lille (2.207 de NPDC), 2 % de Rennes (1.271 de Bretagne).

OSCARS adopté par 10 autres régions

Après la Martinique, Nord-Pas-de-Calais, Pays de la Loire, Centre, Poitou-Charentes, en 2012, cinq nouvelles régions ont intégré OSCARS :

- Guadeloupe
- Bretagne
- Bourgogne, avec le module OSCARS ETP
- Aquitaine, avec le module OSCARS ETP
- Haute-Normandie, avec le module OSCARS Travail

Ce qui porte à 11 le nombre de régions qui utilisent OSCARS. Il totalise plus de 12 000 actions de prévention en France et 3 000 acteurs.

Intégration des programmes autorisés par l'ARS dans OSCARS : "OSCARS ETP"

L'ARS a sollicité le CRES pour intégrer les programmes autorisés en éducation thérapeutique du patient dans la base OSCARS.

Une extension de la base initiale a été réalisée pour prendre en compte les spécificités liées aux programmes ETP avec des possibilités de recherche par :

- Pathologie
- Type de prise en charge (dans le cadre d'une hospitalisation/en ambulatoire)
- Année de réalisation
- Année d'autorisation

4 possibilités de recherche sont proposées : accès cartographique, recherche avancée, analyse et un répertoire des acteurs spécifique aux programmes ETP.

À ce jour, 178 programmes ont été intégrés dans la base, chaque action a été soumise à validation auprès des coordonnateurs des programmes. De nouveaux programmes sont intégrés au fur et à mesure des autorisations par l'ARS.

Les pathologies les plus représentées dans les programmes mis en œuvre sont le diabète, l'obésité, les pathologies cardiaques, l'asthme.

Une sensibilisation à l'utilisation d'OSCARS ETP est proposée lors des formations en éducation thérapeutique organisées par le CRES.



CHIFFRES-CLÉS :

- > **178** programmes ETP intégrés
- > **87** porteurs de programmes recensés

Un des intérêts d'OSCARS ETP est de permettre aux professionnels de santé de la région de mieux connaître les programmes mis en œuvre et de pouvoir orienter plus efficacement leurs patients.

Deux régions ont déjà fait l'acquisition d'OSCARS ETP : Aquitaine et Bourgogne. De nouveaux programmes sont intégrés au fur et à mesure des autorisations par l'ARS.

4- Santé et alimentation

Restauration scolaire dans les lycées : deux outils d'information

Financier :
Conseil régional

Le CRES réalise depuis 2011 deux outils d'information pour le Conseil régional et sa Délégation Santé-alimentation, dans le cadre de son programme "Mieux manger au lycée".

Il s'agit d'une veille documentaire et d'une newsletter qui s'adressent aux équipes éducatives des lycées de la région (chefs de cuisine, proviseurs, gestionnaires) ainsi qu'aux acteurs institutionnels et associatifs de la région de cette thématique.

Les objectifs de ces outils sont d'améliorer les connaissances sur les relations entre santé et alimentation, de valoriser les initiatives menées en région PACA et de faire connaître celles de la Région.

Deux numéros de la newsletter sont réalisés chaque année, en janvier et juin, tandis que la veille documentaire est envoyée en fonction de l'actualité.

Ces outils d'information sont reçus par 1200 professionnels.



Newsletter n°3



Une veille documentaire

5- Éducation thérapeutique du patient

Formations à l'éducation thérapeutique du patient

Financiers :
Autofinancement

CHIFFRES-CLÉS :

- > **17** formations de 40 heures organisées
- > **Près de 300** participants

Depuis janvier 2012 le CRES a organisé 17 sessions de formation (40 h) en ETP. Les modules de 40 heures proposés sont conformes à l'arrêté paru en août 2010⁽¹⁾. Ces modules permettent aux participants d'acquérir et/ou de renforcer les compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient en s'appuyant sur les contenus et objectifs pédagogiques définis par l'OMS⁽²⁾. La formation dispensée est sanctionnée par un certificat.

→ Profil des intervenants

Six formateurs spécialisés en ETP sont intervenus cette année dans le cadre des formations. La diversité et la richesse de leur parcours, leur expérience et leur professionnalisme permettent au CRES d'offrir aux participants des formations de qualité :

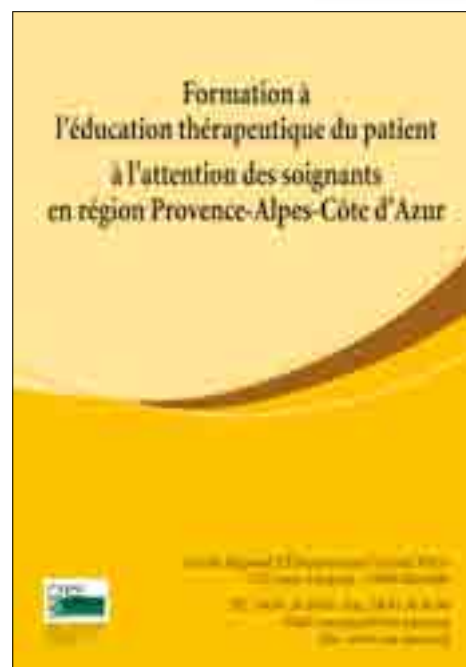
- **Dr Catherine Corbeau**, médecin spécialisée en santé publique, IREPS Languedoc-Roussillon
- **Florence Da Silva**, formatrice, Escale Formation Conseil-Tours
- **Pr Alain Deccache**, Directeur de l'Unité d'éducation pour la santé et d'éducation du patient (RESO) à l'Université Catholique de Louvain
- **Dr Jeanine Lucchini**, médecin de santé publique, Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique, Rennes
- **Benoît Saugeron**, chargé de projet CRES PACA
- **Pierre Sonnier**, chargé de projet CRES PACA

→ Mise en œuvre des formations

Le CRES, en tant qu'organisme de formation, assure l'organisation, les prestations documentaires et l'évaluation. Il accueille les participants et remet un dossier documentaire conçu et réalisé par les documentalistes du CRES.

Les formations sont proposées sur un format de 2 fois 3 jours ou 3 fois 2 jours.

Stéphanie Marchais, documentaliste spécialisée en ETP au CRES présente durant 1 heure les ressources du CRES et propose une sensibilisation à la recherche documentaire en ETP. Elle se tient ensuite à la disposition des participants



pour les accompagner dans leurs recherches documentaires.

De janvier 2012 à décembre 2012, le CRES a organisé :

- 9 formations en inter-établissement au CRES
- 8 formations sur site :
 - Centre hospitalier de Grasse
 - Centre hospitalier de Martigues
 - Clinique de la Costière, Nice : 2 formations
 - Clinique Rosemond, Marseille
 - Hôpital Saint-Joseph, Marseille
 - Institut Arnault Tzanck, Saint-Laurent-du-Var
 - Oncosud, Avignon

Le CRES est également intervenu dans le cadre de la formation des étudiants :

- Master II de santé publique - Éducation thérapeutique de la Timone (Interventions de Bernadette Baudet, Stéphanie Marchais, Benoît Saugeron, Zeina Mansour, pour un total de 14 heures)
- Diplôme Universitaire - Education du patient et maladies chroniques (Intervention de Stéphanie Marchais pour un total de 3 heures).

⁽¹⁾ Arrêté du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient

⁽²⁾ Éducation thérapeutique du patient. Programmes de formation continue pour les professionnels de santé dans le cadre de la prise en charge des maladies chroniques, Rapport d'un groupe de travail de l'OMS, OMS, 1998, 59 p.

→ 3b Les actions thématiques

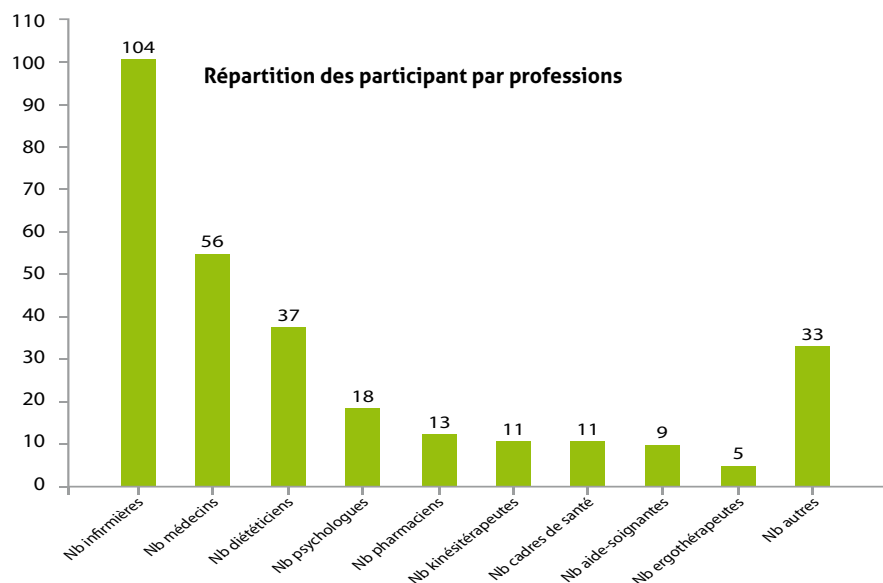
5- Éducation thérapeutique du patient

→ Profil des participants

297 personnes ont participé à ces formations : on note une représentation importante d'infirmiers, de médecins, de diététiciens. Les médecins, peu nombreux l'année dernière (environ 10% des participants) se sont davantage mobilisés cette année (environ 20%).

Les besoins complémentaires qui apparaissent le plus souvent sont les suivants :

- Soutien méthodologique par rapport au dossier ARS
- Perfectionnement
- Management de l'équipe ETP
- Soutien spécifique sur un projet précis

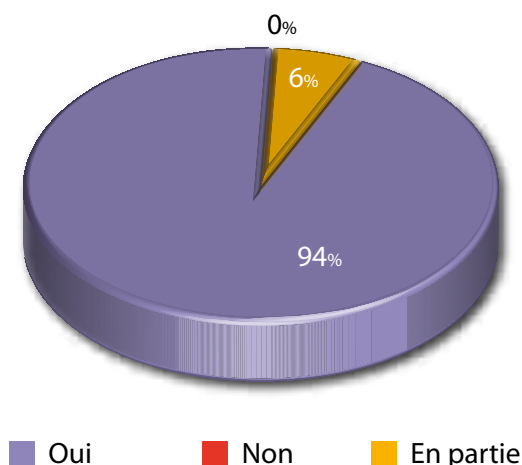


Participent également d'autres types de professionnels impliqués en ETP : psychologues, pharmaciens, kinésithérapeutes etc.

→ Évaluation

Les évaluations 2012 indiquent que les formations ont largement répondu aux attentes des participants.

La session a-t-elle répondu à vos attentes ?
(244 répondants)



→ Perspectives

Pour 2013, 9 nouvelles formations sont organisées au CRES, une formation est assurée auprès des étudiants en STAPS et le centre hospitalier d'Aix-en-Provence va bénéficier d'une formation pour 2 groupes de professionnels. Par ailleurs, pour répondre aux besoins sur l'évaluation en éducation thérapeutique, 3 sessions de 3 jours sont proposées sur ce thème en 2013.

6- Colloque "Obésité et maladies chroniques associées"

Le colloque sur l'obésité et les maladies chroniques, organisé par le CRES et la Région le 21 septembre 2012, a attiré plus de 320 professionnels et étudiants.

Après un temps de définition de l'obésité et des facteurs de risques, les interventions ont révélé que l'obésité, qui a fortement augmenté en PACA ces 15 dernières années, était aujourd'hui stabilisée. Mais les efforts de prévention et de repérage restent de mise, notamment pour réduire les inégalités sociales de santé. Sans oublier la destigmatisation de cette maladie.

Le colloque a également été l'occasion de décrire les pathologies associées à l'obésité – le diabète et les maladies cardio-vasculaires essentiellement – ainsi que les actions de prise en charge proposées à l'heure actuelle.

Les actes de ce colloque sont disponibles sur le site du CRES :

http://www.cres-paca.org/_depot_cres/fiches/4652/4652_1_doc.pdf

Financier :
Conseil régional



→ 3 Les actions thématiques

7- Colloque "Inégalités de santé environnementale"

Le Plan National Santé Environnement 2 a notamment pour objectifs de "réduire les inégalités environnementales, en protégeant la santé et l'environnement des personnes vulnérables et en gérant les inégalités d'exposition aux nuisances". Mais que recouvrent les notions d'inégalités de santé environnementale, d'inégalités territoriales, sociales, d'injustices environnementales ? Quelles sont les connaissances en la matière, quels modèles pour y parvenir et quelles réponses, en particulier en Provence-Alpes-Côte d'Azur ?



Ce colloque régional a eu pour objectif d'informer et de sensibiliser les professionnels de santé publique, les professionnels libéraux et les professionnels relais à ces questions liées aux inégalités de santé environnementale, en vue de développer des interventions visant à agir sur les liens entre les vulnérabilités sociales et la santé environnementale.

Les tables-rondes ont permis à des experts d'aborder les sujets suivants :

- Inégalités de santé environnementale : de quoi parle-t-on ?
- Inégalités de santé environnementale : observation et système d'analyse. Présentation du Tableau de bord santé environnement 2012, indicateurs santé au travail, indicateurs inégalités de santé de l'ARS PACA, modélisation, lien avec la qualité de l'air intérieur et la qualité de l'air extérieur, rôle du conseil habitat santé.
- Inégalités de santé environnementale : observation et réponses en Provence-Alpes-Côte d'Azur (sur les thèmes du bruit, du cancer et de la santé au travail).



Financeurs :
ARS, PRSE, INPES, DREAL



Organisé en partenariat avec l'ARS et la DREAL, le colloque s'est déroulé le 11 mars 2013 au technopôle de l'environnement Arbois Méditerranée d'Aix-en-Provence. Il a mobilisé 16 intervenants et réuni 145 participants issus de tous les départements de la région (élus, professionnels de santé, de l'éducation, du social, de l'environnement...).

Un dossier documentaire réalisé par les documentalistes du CRES a été remis à chaque participant. Des stands documentaires ont été proposés par le CRES et le Cypres. Le colloque a été tweeté

8- Vaccination : une campagne de communication régionale

Le volet communication de la politique régionale de vaccination

Financier :
ARS PACA

CHIFFRES-CLÉS :

- > **88** structures mobilisées pour l'édition 2012 de la Semaine européenne de la vaccination et plus de 100 actions menées
- > **830.000** assurés sociaux destinataires de messages sur la vaccination

Pour améliorer les couvertures vaccinales en région PACA, l'ARS a mené en 2012 une politique régionale dont elle a confié au CRES le volet "communication", en partenariat avec l'Assurance maladie.

L'objectif général de cette campagne de communication vise à sensibiliser les professionnels de santé et la population aux enjeux de la vaccination, et comprend 5 axes :

- a] Envoi de messages réguliers aux professionnels de santé
- b] Envoi de messages réguliers au grand public
- c] Promotion régulière du calendrier vaccinal 2012 et de ses recommandations
- d] Organisation d'une campagne publicitaire sur le web
- e] Coordination de la Semaine européenne de la vaccination 2012

a] Envoi de messages réguliers aux professionnels de santé

Pour mettre en œuvre cet objectif, un groupe technique a été mis en place et a réuni des représentants des Ordres des médecins, infirmiers et masseurs-kinésithérapeutes, l'URPS et le centre de vaccination de la Ville de Marseille, traduisant une mobilisation interprofessionnelle autour de la vaccination.

La création de fiches thématiques sur la vaccination, composée d'arguments et de données scientifiques pour les professionnels de santé libéraux, a été proposée.

Deux fiches ont été réalisées en 2012, sur l'hépatite B et sur le pneumocoque.

Elles ont été diffusées auprès de 6800 médecins libéraux de la région, et ont fait l'objet d'un emailing aux 20.000 infirmiers et 7000 masseurs-kinésithérapeutes grâce à la participation des Ordres professionnels.

Les fiches sont également diffusées dans la revue de l'URPS.

Un rythme de 2 à 3 par an est prévu.



8-Vaccination : une campagne de communication régionale

b] Envoi de messages réguliers au grand public

La principale action proposée pour répondre à cet objectif a été la création d'une lettre d'information régulière sur la vaccination, diffusée par les régimes d'assurance maladie dans leurs canaux de communication habituels avec leurs assurés, les relevés de prestation.

Deux numéros par an ont été envisagés : le premier, sur la rougeole, a été diffusé dès mars 2012 aux assurés âgés de 16 à 50 ans de la région PACA, sur une période de 6 mois, soit 830.000 destinataires. Le deuxième numéro, sur l'hépatite B, décliné de la fiche aux professionnels de santé, est en cours de bouclage.

La MSA et la Camieg sont associées à cette opération et diffusent la lettre sur leurs sites web. La Mutualité Française relaie également.



c] Promotion régulière du calendrier vaccinal 2012 et de ses recommandations

Des actions de promotion du calendrier vaccinal ont été programmées en 2012, l'objectif étant de mieux en faire connaître les recommandations, par les professionnels de santé comme par le grand public.

Réalisation de 2 mailings :

- Mai 2012 : envoi du BEH vaccination à 7400 médecins libéraux de la région, généralistes, pédiatres et gynécologues, avec un courrier de l'ARS
- Septembre 2012 : mailing des outils INPES : 23.000 exemplaires, sous forme de carte postale ou de disque, envoyés aux services de santé scolaire et infirmières des collèges et lycées, sages-femmes libérales de la région, maternités, médecine du travail, services de PMI, laboratoires d'analyses.

d] Organisation d'une campagne publicitaire sur le web

Une campagne publicitaire ciblant le grand public a été menée en 2012. Il s'agissait d'être présent sur Internet en délivrant une information officielle sur la vaccination.

La campagne s'est déroulée sur 3 mois, en avril, mai et juin 2012, dans le cadre d'un partenariat avec le moteur de recherche Google et sa régie publicitaire locale.

Partenariat avec Google Adwords et achat de mots-clés sur la vaccination

Le plan média proposé comprenait deux dispositifs complémentaires.

- le premier, Google Search, a permis d'acheter durant la campagne une série de mots-clés liés à la vaccination, de cibler les internautes de la région qui effectuaient une recherche sur la vaccination, et de leur afficher en premier dans leurs résultats de recherche le lien publicitaire, qui renvoyait vers le site de l'ARS et sa rubrique vaccination
- le deuxième dispositif, Google Display, a permis d'afficher le lien du site de l'ARS sur les sites proposant des forums sur la vaccination, tout particulièrement Doctissimo et AUFÉMININ.COM

Bilan de la campagne :

- 5247 visites sur la page vaccination de l'ARS
- 90% de nouvelles visites, donc une nouvelle cible pour l'ARS, vraisemblablement grand public
- Un temps passé en moyenne de 30 secondes
- Affichage du lien publicitaire plus de 6 millions de fois dans les résultats de recherche
- un taux de clic de 5,01% sur Google Search (moyenne de 1%)
- un taux de clic de 0,01% sur Google Display à relativiser

e] Coordination de la Semaine européenne de la vaccination 2012

La Semaine européenne de la vaccination est menée en France depuis 2007, avec pour objectif de rappeler à tous les enjeux d'une bonne protection vaccinale. Créée par l'OMS, elle est pilotée sur le plan national par le ministère de la santé et l'INPES.

En région PACA, elle s'est déroulée du 14 au 27 avril 2012, une semaine avant le lancement national, pour cause de période de vacances scolaires. Elle avait pour priorité la vaccination des adolescents et des jeunes adultes.

→ 3 Les actions thématiques

8-Vaccination : une campagne de communication régionale

→ Organisation

Une équipe projet composée de membres du CRES et de l'ARS co-animent un comité de pilotage régional, réuni à deux reprises pour préparer l'organisation de la Semaine. Ce dernier s'appuie sur des comités de pilotage départementaux, portés par les CoDES, chargés de mobiliser un maximum d'acteurs de la vaccination sur leur territoire et de gérer les relations presse locales.

→ Résultats

En 2012, une forte mobilisation a été enregistrée dans tous les départements de la région :

- avec 88 structures mobilisées, (contre une cinquantaine en 2011)
- et plus de 100 actions mises en œuvre (contre 68 en 2011) : les types d'actions les plus souvent menées étant des stands d'information avec diffusion de documents et expositions, l'organisation de conférences-débats, de séances de vérification des carnets de santé, et de vaccination hors les murs (à Marseille, Salon-de-Provence, sur les marchés du Vaucluse, à Aix-en-Provence...)

Les actions ont ciblé principalement le grand public, avec un effort particulier auprès des jeunes, compte tenu de la priorité, et des publics précaires.

L'édition 2012 de la SEV s'est caractérisée par de nombreux nouveaux partenariats, une participation des libéraux plus importante, avec la présence d'Ordres dans les comités de pilotage, l'implication des Instituts de formation en soins infirmiers (7), le succès des séances de vaccination in situ.

À noter également en 2012, des créneaux d'intervention sur la vaccination lors des Journées défense et citoyenneté qui s'adressent aux jeunes de 16 à 20 ans : 10 groupes de 50 jeunes en ont bénéficié, dans 5 départements.

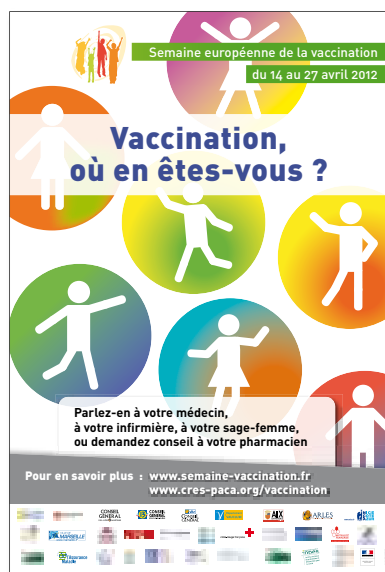
Des points presse ont également été organisés de façon simultanée dans les six départements pour lancer la Semaine de la vaccination.



*Des séances de vaccination in situ, des conférences,
des stands d'information...*

→ 3b Les actions thématiques

8-Vaccination : une campagne de communication régionale



L'affiche de la Semaine de la vaccination



Le flyer de la Semaine de la vaccination



Une newsletter d'information pour les partenaires et acteurs de la Semaine (3 numéros parus)



Le calendrier vaccinal interactif
www.cres-paca.org/vaccination

9- Santé des jeunes en insertion professionnelle

Cartes-mémo santé des jeunes 2012

Financier :
Conseil régional

Le CRES a réalisé en 2010, à la demande de la Région, un guide-répertoire ayant pour objectifs d'améliorer la connaissance des structures existantes autour de la santé des jeunes dans les départements, de clarifier le rôle de chacune et de permettre une orientation adaptée des jeunes en difficultés. En 2011, ce sont des cartes-mémo santé qui ont été réalisées partir du guide-répertoire, à destination des jeunes fréquentant les missions locales.

En 2012, les adresses et coordonnées des cartes ont été intégralement réactualisées et soumises à validation aux CoDES. Elles sont en cours de diffusion auprès des jeunes accueillis en lycées et centres de formation des apprentis de la région.

Ces cartes, éditées à 22 500 exemplaires (3 500 par département, 5 000 pour les Bouches-du-Rhône), ont pour objectif de fournir aux jeunes les adresses et les coordonnées des principales structures de prévention sur les thématiques suivantes :

- Accès aux soins, accès aux droits
- Contraception, sexualité
- Infections sexuellement transmissibles, VIH
- Addictions
- Santé mentale, souffrance psychique

Six déclinaisons de ces cartes-mémo ont été réalisées (une par département) et mises en ligne sur le site Internet du CRES.



→ 3b Les actions thématiques

10- Magnet Santé : cancer, nutrition publics migrants

CHIFFRES-CLÉS :

Financeurs :
ARS PACA,
Institut National du Cancer

- > **Magnet Santé** : 104 outils créés, 65 distribués en PACA, 33 distribués hors PACA, 12 disponibles en prêt gratuit
- > **Sessions de présentation et formation à l'utilisation de l'outil** : 40 personnes de janvier à avril 2012
- > **Présentation du kit nutrition** : 1 session, 9 participants

→ Contexte

Le CRES PACA mène depuis 2007 des actions envers les publics migrants afin de les sensibiliser à la prévention et au dépistage des cancers. Dans ce cadre, un outil pédagogique nommé Magnet Santé a été créé en 2009 pour permettre aux formateurs en alphabétisation d'aborder cette thématique par le biais de nombreux visuels.

→ Projet

En 2012, grâce au financement obtenu de la part de l'INCa et en réponse aux besoins exprimés par les professionnels utilisateurs de Magnet Santé, l'outil a évolué. Il intègre désormais un module complémentaire sur la thématique « nutrition et activité physique ». Ce kit est constitué d'un panneau aimanté présentant les repères PNNS et d'une cinquantaine de magnets sur la nutrition répartis en 9 thématiques :

- Fruits et légumes
- Féculents
- Produits laitiers
- Viandes Poissons Œufs
- Matières grasses
- Produits sucrés
- Sel
- Boissons
- Activité physique



→ Diffusion

Magnet Santé a été diffusé à toutes les régions de France. Le kit nutrition a également été transmis à toutes les structures possédant déjà Magnet santé afin qu'elles puissent le compléter. Un quizz d'évaluation des connaissances acquises, adapté au public migrant (basé sur des visuels), a été réalisé et diffusé aux utilisateurs de l'outil.

Les outils sont disponibles dans 8 centres de ressources en PACA (au CRES PACA, au Centre Ressource Illettrisme PACA et dans les 6 CoDES de PACA).

→ Évaluation

L'évaluation auprès des professionnels de l'alphabétisation qui utilisent Magnet Santé, a été très positive. Les utilisateurs ont souhaité des modules complémentaires, portant notamment sur

la sexualité et la contraception ou sur la santé de l'enfant. Les structures ayant reçu le kit nutrition ont été invitées à transmettre au CRES le questionnaire d'évaluation sur l'utilisation de l'outil.

Perspectives

L'outil Magnet santé a été sélectionné pour être analysé dans le cadre du dispositif pédagogthèque de l'INPES.

Un colloque portant sur les liens entre nutrition et cancer, à destination des professionnels sanitaires, sociaux et éducatifs est en cours d'organisation.

11- Animation régionale des Ateliers santé ville (ASV)

→ Contexte

Depuis fin 2010, le CRES PACA assure la mission d'animation régionale des ateliers santé ville en Provence-Alpes-Côte d'Azur sous la gouvernance de la Direction Régionale Jeunesse et Sport et Cohésion Sociale de la Région PACA.

Après avoir, en 2011, réalisé un état des lieux des ASV en PACA et initié des temps de travail et d'échanges associant l'ensemble des acteurs impliqués dans la démarche (délégués territoriaux de l'ARS, DDCS, coordinateurs ASV, délégués du préfets, chefs de projets politique de la Ville...), le CRES PACA a, en 2012 poursuivi ses objectifs :

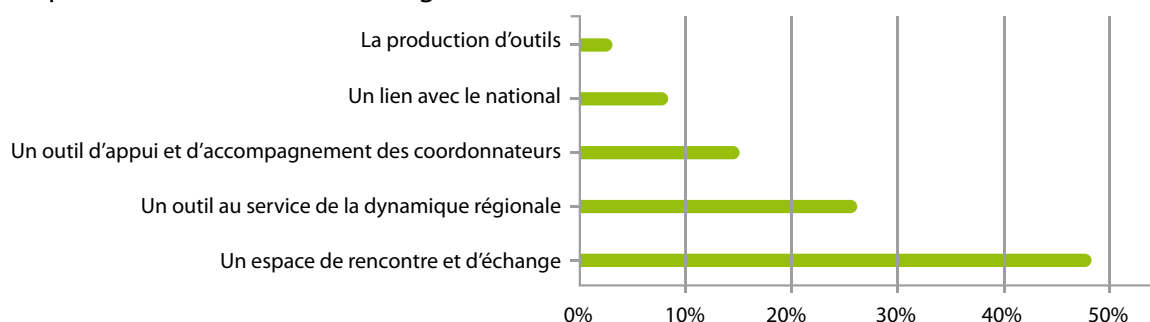
- Promouvoir et valoriser l'existence et les activités des ateliers santé ville en région PACA
- Améliorer les pratiques, les connaissances et l'accès à l'information des acteurs impliqués dans le dispositif
- Participer au développement de la plateforme nationale ressource des ateliers santé ville

→ Les activités réalisées dans le cadre de l'animation régionale des ASV

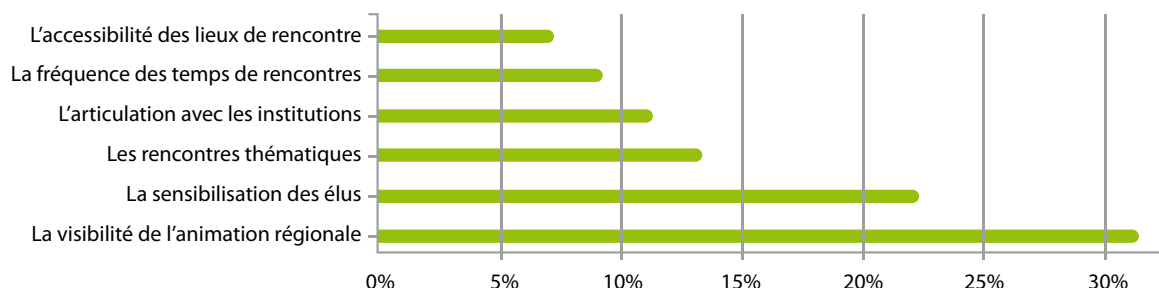
Organisation d'un séminaire

Le 8 octobre 2012, le CRES PACA a organisé et animé un séminaire d'information et de travail en direction de l'ensemble des acteurs impliqués dans la démarche atelier santé ville de la région.

Les points forts de l'animation régionale



Les points à améliorer de l'animation régionale



Financier :
DRJSCS, ACSÉ

Cette journée qui s'est déroulée à Marseille a réuni plus de 60 participants.

Les objectifs de cette journée étaient :

- Dresser un bilan de l'animation régionale des ASV menée par le CRES depuis 2010
- Présenter l'articulation entre la démarche ASV et les contrats locaux de santé et les maisons régionales de santé
- Présenter des exemples de gouvernance et de pilotage existant sur la région
- Recueillir les observations et les attentes des acteurs vis-à-vis de l'animation régionale
- Présenter les missions de la plateforme nationale des ASV



11- Animation régionale des Ateliers santé ville (ASV)

Organisation d'une table-ronde

Le 9 octobre 2012, le CRES PACA a organisé et animé une table-ronde régionale avec les principaux institutionnels impliqués ou pouvant s'impliquer dans la démarche atelier santé ville : la DRJSCS, l'ARS, le Conseil régional, le SGAR et le CRPV.



À l'occasion de cette table-ronde, le projet 2013 a été travaillé afin d'être renforcé et de répondre aux besoins de chaque partenaire présents et aux attentes recueillies lors du séminaire. La coordinatrice de la plateforme nationale des ASV a également présenté son activité.

Actualisation de l'état des lieux des ASV

Mise à jour du répertoire des acteurs impliqués dans le dispositif ASV (coordonnateurs, chef de projet politique de la Ville, élus, autres référents).

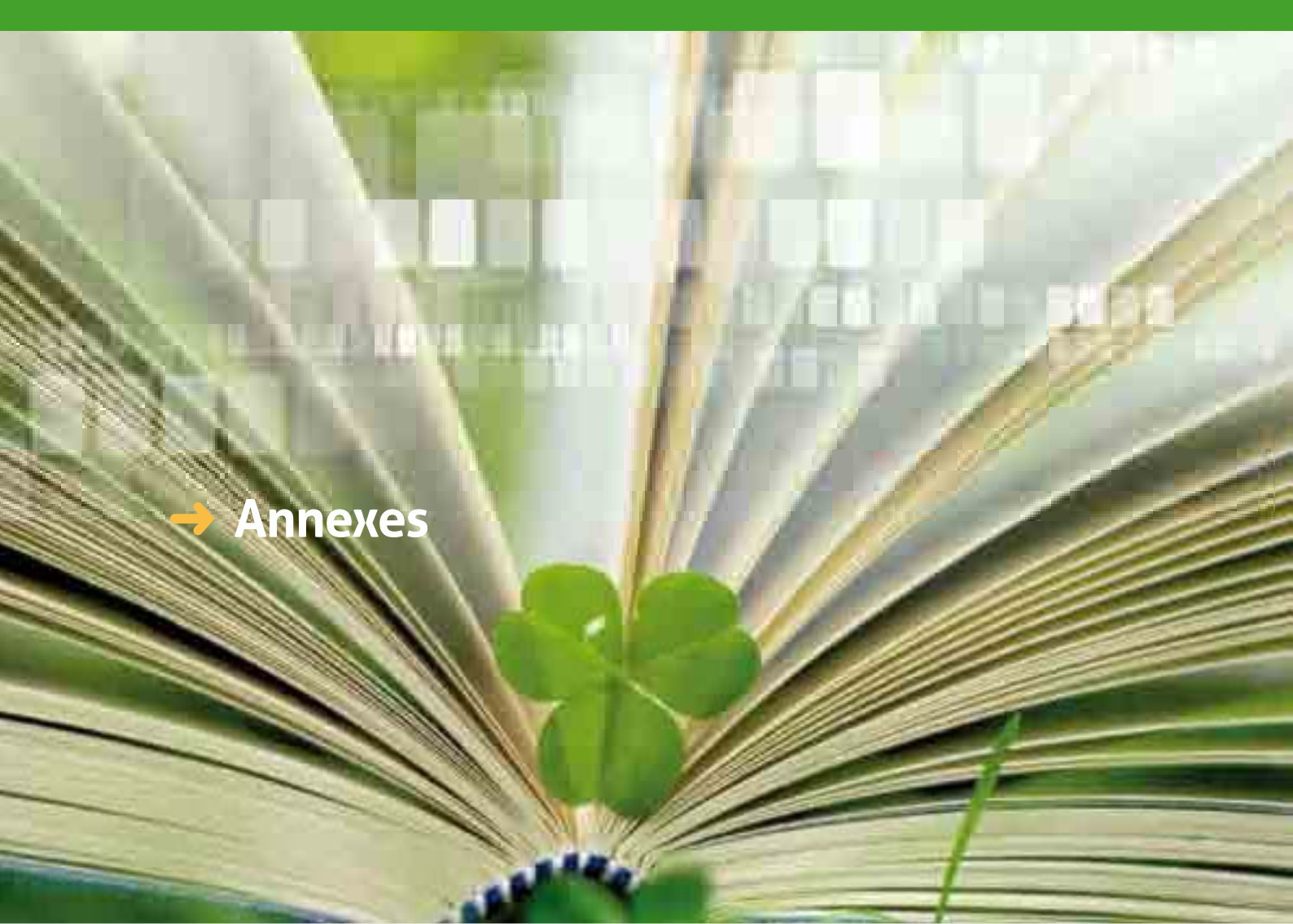
Valorisation des actions des ASV

Publication dans le bulletin Priorités santé n°33 "A Grasse, un atelier santé ville exemplaire".

Publication dans le bulletin Priorités santé n°34 du compte-rendu du séminaire du 8 octobre 2012.

Participer au développement de la plateforme nationale ressource des ateliers santé ville

En tant que membre fondateur et membre du conseil d'administration de la plateforme nationale des ateliers santé ville, le CRES PACA a participé cette année à plusieurs rencontres visant à définir le plan stratégique et opérationnel de la plateforme en siégeant au sein du conseil d'administration.



→ Annexes

Charte d'engagement

Charte d'engagement réciproque entre les Comités d'éducation pour la santé de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur dans le cadre de la mise en place des Instances régionales d'éducation et de promotion de la santé (IREPS)

Contexte :

À la demande du Conseil d'administration de la Fédération nationale des comités d'éducation pour la santé (FNES), un audit a été réalisé afin d'évaluer l'organisation et l'activité de la Fédération.

Confié au Cabinet ADSAN, l'audit, dans ses conclusions du 15 septembre 2008, préconise une réorganisation régionale du réseau visant une certaine harmonisation. L'accent est également mis sur l'importance, dans le cadre de la mise en place des Agences régionales de santé (ARS), d'assurer au réseau une représentation clairement identifiée au niveau de chaque région.

Le Conseil d'administration de la FNES a ainsi entériné, le 26 janvier 2009, la décision de créer dans chaque région une Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS) à partir du réseau régional d'éducation pour la santé et de ses contraintes régionales.

Dans ce cadre, les comités de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRES et CODES) ont mené une réflexion partagée avec l'ensemble de leurs administrateurs respectifs. Il ressort de ces échanges les éléments suivants :

- 1/ Au niveau institutionnel, les services de l'Etat encouragent vivement les comités à développer des activités régionales qu'ils soutiennent financièrement, mais ils ne préconisent pas de fusion ni d'autres formes de rapprochement entre comités.
- 2/ Les comités formulent la volonté de maintenir et développer des activités à caractère régional et collectif tout en assurant une activité de proximité au titre de leurs missions départementales. Ils sont très attachés à leur autonomie nécessaire à la reconnaissance et au soutien financier des collectivités territoriales et locales. Le CRES assure également des activités propres non partagées avec les CoDES.
- 3/ Au niveau régional, la mission « d'animation du réseau régional des comités » assurée par le CRES est décrite de manière très précise dans ses statuts de décembre 2007 (cf. annexes).
- 4/ Au niveau départemental, les relations entre chaque CoDES et le CRES sont également bien précisées dans les statuts respectifs de chaque CoDES (cf. annexes).

Charte d'engagement

Définition :

Dans ce contexte, l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé de la région PACA (IREPS PACA) rassemble l'ensemble des activités menées collectivement par le CRES et les CoDES de la région. Il s'agit, à ce jour :

- Du Pôle régional de compétences en éducation pour la santé
- Des actions régionales (partagées par plusieurs comités départementaux)

Le CRES anime l'IREPS ; à ce titre il reçoit les financements et les transmet aux CoDES dans le respect de modalités prédéfinies (par exemple, conventions). Le CRES et les CoDES sont les acteurs de l'IREPS.

Aspects statutaires :

L'IREPS n'étant pas une structure nouvelle mais bien une activité partagée, elle ne fait pas l'objet de statuts.

Il y est fait référence dans les statuts respectifs de chaque comité. Il en est de même pour la présente charte.

Activités :

Les activités de l'IREPS font l'objet de montages communs comportant des activités et des budgets spécifiques à chaque comité. Ces projets sont soutenus auprès des financeurs par le CRES.

Suivi des activités :

Les activités de l'IREPS font l'objet d'au moins une réunion annuelle de suivi en présence des administrateurs et des directeurs de l'ensemble des comités. Ces rencontres sont organisées par les directeurs à l'initiative du Président du CRES.

Le suivi technique de l'IREPS est assuré par l'ensemble des directeurs dans une démarche d'information mutuelle et de prise de décision collégiale.

Représentation et mandat :

L'ensemble des comités participe aux activités de l'IREPS.

Le directeur du CRES (ou son représentant, membre du CRES) est mandaté par le Conseil d'administration de chaque comité ; il est fait référence à ce mandatement dans les statuts de chaque comité (cf. PV des CA et des statuts modifiés des comités) pour représenter l'IREPS auprès de l'Agence régionale de santé (ARS). Il assure régulièrement la diffusion de l'information (en amont et en aval des décisions à prendre) auprès des présidents des CoDES ou de leurs représentants, via le directeur respectif de chaque CoDES.

Charte d'engagement

Retrait :

À tout moment, chaque comité peut se retirer de l'IREPS. Il est cependant tenu de mener à leurs termes les activités et les engagements en cours. En cas de litige, un comité ou deux, après avoir été invité(s) à s'expliquer, peuvent être écartés des activités de l'IREPS par décision majoritaire des autres comités.

Fait à Marseille le 15 juin 2009

Les signataires de la Charte :

Monsieur le Professeur Jean-Marc GARNIER
Président CRES PACA

Monsieur le Docteur Georges GUIGOU
Président CoDES des Alpes de Haute-Provence

Madame le Docteur Chantal BAUER
Présidente CoDES des Hautes-Alpes

Monsieur le Professeur Gérard ZIEGLER
Président CoDES des Alpes-Maritimes

Monsieur le Professeur Jean-Louis SAN MARCO
Président CoDES des Bouches-du-Rhône

Monsieur André CABRERA
Président CoDES du Var

Monsieur le Docteur Claude SOUTIF
Président CoDES du Vaucluse

Comité Régional d'Éducation pour la Santé Provence - Alpes - Côte d'Azur

178, cours Lieutaud - 13006 Marseille -
Tél. 04 91 36 56 95 - Fax : 04 91 36 56 99
Mail : cres-paca@cres-paca.org
www.cres-paca.org



Comité Régional d'Éducation pour la Santé
Provence - Alpes - Côte d'Azur
178 cours Lieutaud - 13006 Marseille - Tél. 04 91 36 56 95 / Fax 04 91 36 56 99
e-mail cres-paca@cres-paca.org
site Internet <http://www.cres-paca.org>